3.2. DEPARTEMENT MUNICIPAL DE L'AMENAGEMENT, DES CONSTRUCTIONS ET DE LA VOIRIE

M. Christian Ferrazino, conseiller administratif

Qualité de vie dans le quartier

De nombreux projets sont à l'étude et ont fait l'objet de concertation avec la population ainsi que d'enquêtes publiques. Ces projets concernent aussi bien le centre ville que les différents quartiers de la ville. Toutefois, les procédures sont longues et les intérêts des différents intervenants souvent contradictoires, ce qui nécessitent beaucoup de temps et d'engagement pour aboutir.
Par ailleurs, le département s'est engagé à promouvoir, en même temps que la modération du trafic automobile, le développement des transports dits « doux ». Il faut enseigner, promouvoir, convaincre, rassurer. C'est le but des démarches de conciliation avec les associations d'usagers, d'habitants, de parents, de commerçants dans les projets, ainsi que de promotion d'une réflexion, d'une interrogation personnelle chaque 22 septembre, à l'occasion de la journée « En ville, sans ma voiture ! ».

Une Ville de Genève active en matière d'aménagement du territoire

La volonté exprimée par le Conseil administratif d'être plus actif en matière d'aménagement du territoire s'est notamment concrétisée par l'utilisation du droit d'initiative communal pour la révision de plans localisés de quartier tels qu'à St-Jean et aux Charmilles et par l'engagement des services de la Ville dans des études pour faire aboutir des aménagements de qualité comme à l'Îlot 5-7 aux Grottes et pour le plan de site de la Roseraie, toujours avec un souci de concertation et de dialogue auprès de la population concernée.
Ces actions dans le domaine de l'aménagement du territoire ont également permis de débloquer des projets comme à Sécheron et de veiller au maintien de la zone industrielle dans ce périmètre.

Information et concertation

L'arcade d'information du Pont de la Machine a permis d'accueillir 23 manifestations ainsi que 7 expositions. Quant au bâtiment d'exposition du quai du Rhône, il a permis d'accueillir 3 expositions de concours d'architecture ou d'aménagement urbain. Le travail de concertation et d'information a aussi permis de débloquer des dossiers délicats tels que la place des Nations par exemple.

Rénovation du patrimoine immobilier

Comme annoncé, plusieurs dossiers de rénovation ont pu faire l'objet de demandes de crédit de rénovation dont certains ont d'ores et déjà été votés par le Conseil municipal. Les chantiers pourront commencer au printemps 2002.

L'éclairage public

L'objectif atteint est la stabilisation de la consommation électrique avec même une légère diminution et ceci malgré l'extension du réseau et de nouveaux points d'éclairage.

3.2.1 Secrétariat du département

Elle est composée du directeur du département (temps partiel 70 %), de deux juristes à temps partiel (80 % chacune), d'une adjointe de direction (plein temps), d'une secrétaire-juriste (50 %) et d'une collaboratrice administrative (plein temps).

La direction du département a pour missions essentielles :

- D'assister le magistrat pour la préparation de ses dossiers (qu'il s'agisse d'objets du département ou d'objets généraux du Conseil administratif) et pour sa correspondance très importante avec d'autres services administratifs, d'autres autorités ou encore avec des tiers ou le public.

- De veiller à la coordination entre les services dépendant de divisions différentes.

- De gérer le personnel de la direction et d'assister ou représenter le président pour les questions relevant du personnel de l'ensemble du département, lorsque la compétence du magistrat est concernée.

- D'assister le magistrat pour les décisions en matière de préavis dans les procédures en autorisation de construire, ainsi que pour les adjudications de travaux.

- De suivre et d'assister le magistrat pour l'ensemble des dossiers impliquant une collaboration avec l'Etat de Genève.

Cellule juridique

La **cellule juridique** comprend deux juristes, qui travaillent en collaboration avec le directeur du département. Ces juristes sont chargées de la gestion de très nombreux dossiers, émanant de la division de la voirie et de celle de l'aménagement et des constructions. Elles sont amenées à représenter la Ville de Genève dans des procédures administratives ou contentieuses, notamment :

- Procédures civiles devant le Tribunal de première instance (litiges contractuels et en responsabilité de la Ville de Genève).

- Représentation de la Ville de Genève devant la commission de recours en matière de constructions, devant le Conseil d'Etat ou le Tribunal administratif, ainsi que le Tribunal fédéral, s'agissant des problèmes de constructions, d'aménagements urbains ou d'aménagement du territoire.

Bien entendu, nos juristes cherchent à épuiser les solutions négociées plutôt que de faire trancher les litiges par la voie juridictionnelle. Elles sont par ailleurs constamment consultées par des collaborateurs du département, qu'elles assistent pour la rédaction de contrats ou de correspondance, ou lors d'entretiens avec des tiers, lorsque des problèmes juridiques se posent.

<u>Autres activités</u>

Par l'intermédiaire de la direction du département, Le Conseil administratif a notamment fait usage de la nouvelle possibilité légale pour les communes de solliciter l'inscription à l'inventaire de bâtiments dignes de protection.
La direction a dû aussi développer un travail de réflexion et de préparation sur des dossiers restés longtemps en attente dans le domaine réglementaire, notamment la gestion des déchets et celle des plans d'utilisation du sol.

Elle a aussi participé à une concertation étroite avec le DAEL pour la préparation d'importantes modifications législatives cantonales en matière d'aménagement du territoire, notamment l'instauration de plans directeurs communaux, affinant le plan directeur cantonal.

La direction a été chargée d'assurer la coordination des services concernés de toute l'administration communale s'agissant du projet de « bouquet de transports » en faveur du personnel municipal. Ce projet comprend notamment une réduction importante du coût de l'abonnement annuel UNIRESO pour les membres du personnel, afin de promouvoir un mode de transport alternatif à la voiture individuelle. Cette réduction devant être financée en partie par

le paiement de places de parking (actuellement gratuites), une phase de discussions et de concertations avec le personnel concerné s'est avérée indispensable.

La direction a aussi eu la tâche de négocier les dossiers des autorisations de rénover une dizaine de bâtiments, appartenant à la Ville de Genève, dans le quartier de Saint-Gervais. Ces dossiers s'étaient enlisés dans des procédures de recours, auxquelles il a été possible de mettre fin par des accords raisonnables.

Conservation du patrimoine architectural (CPA)

Mission du service

1. La CPA fournit des **prestations de conseils** pour ce qui à trait à l'estimation de la valeur culturelle des bâtiments propriété de la Ville de Genève. Elle élabore des cahiers de charges et énonce les recommandations utiles pour les travaux de restauration. Dans le cadre de l'instruction des procédures, la CPA propose des préavis pour les questions ayant trait à la sauvegarde du patrimoine.

2. La CPA effectue les **recherches** scientifiques afin de produire les études historiques et les fiches de l'inventaire municipal, ainsi que tout document nécessaire aux prestations de conseils.
3. La CPA assure la **représentation** de la Vile de Genève auprès de la commission cantonale des monuments, de la nature et des sites (CMNS) ainsi qu'au sein de la fondation pour la conservation des temples genevois construits avant 1907, selon les dispositions propres à ces deux institutions.

4. La CPA met sur pieds les activités de **vulgarisation** relatives aux problématiques de la conservation du patrimoine architectural. Elle participe, conjointement avec l'Etat de Genève, à l'organisation des Journées européennes du patrimoine (JEP). Elle contribue à divers projets d'expositions et de publications.

Personnel et locaux

Outre le conseiller en conservation, occupé à temps complet, le service comprend un poste d'adjoint scientifique (occupé par deux personnes à mi-temps), un demi-poste pour la réalisation de l'inventaire municipal et un poste partiel de secrétariat (80%). L'effectif global se monte à 3,3 postes.

La CPA occupe des bureaux dont la surface correspond à environ 75m^2 net au no 3 de la rue du Stand, dont une part importante est utilisée par la documentation. La CPA dispose également de quelques surfaces de dépôts, qu'elle partage avec d'autres services pour le stockage des objets liés aux bâtiments en cours de restauration.

Objectifs

Les objectifs de la CPA consistent à répondre de la manière la plus adéquate aux missions définies plus haut. Compte tenu du rattachement de la CPA au département de l'aménagement des constructions et de la voirie, effectué en 2001, l'intégration aux nouvelles structures et le développement de projets communs a été défini comme un objectif prioritaire. Il est en bonne voie de réalisation.
Par ailleurs, l'inventaire du patrimoine architectural municipal se poursuit, un tiers environ des 800 bâtiments font actuellement l'objet d'une notice historique. L'objectif fixé consiste à poursuivre et achever cet inventaire dans le cadre d'une structure modifiée.

Divers

La CPA, a connu des changements importants durant l'année écoulée. Le transfert administratif s'est accompagné d'un déménagement. Un nouveau responsable a pris la tête du service le premier juin 2001. Ces divers éléments expliquent l'aspect atypique du fonctionnement du service durant cette année et la nature des dépenses qui en découle.

3.2.2 Division de l'aménagement et des constructions

La division de l'aménagement et des constructions a poursuivi les études programmées au 19e PFQ, ainsi 22 crédits d'études, d'aménagement, de constructions ou de transformations ont été déposés en 2001. D'autre part, 3 propositions concernant les opérations foncières, 1 proposition de subventions ainsi que 25 propositions concernant des plans d'affectations ont été soumises au Conseil municipal.
En ce qui concerne l'ouverture des marchés publics, les accords bilatéraux n'ayant pas été ratifiés, les procédures sont restées stables avec des publications limitées dans la FAO.
Par ailleurs, les mesures d'organisation entreprises en 2000 ont permis une meilleure efficacité dans le domaine de l'information et de la communication.

3.2.2.1 Direction

La direction de la Division de l'aménagement et des constructions comprend 8 collaborateurs techniques et administratifs, y compris une apprentie.
La Division de l'aménagement et des constructions regroupe 6 services.
Les missions essentielles de la direction sont :

- de veiller à l'application des décisions du Conseil administratif et du Conseil municipal
- de coordonner l'activité des services
- de gérer l'ensemble du personnel
- de préparer la synthèse des préavis communaux en autorisation de construire
- de gérer les soumissions
- de préaviser l'adjudication des travaux
- de promouvoir les concours d'architecture
- de préparer l'élaboration du plan financier quadriennal et de tenir à jour son suivi.

Aide à la réinsertion professionnelle pour les demandeurs d'emploi

La collaboration avec les services de réinsertion professionnelle de l'Office cantonal de l'emploi, s'est poursuivie pendant toute l'année 2001 afin de permettre à des architectes, techniciens, dessinateurs, etc. de se perfectionner et augmenter ainsi leurs capacités de réinsertion dans le marché du travail.

En fonction des nouvelles conditions imposées par le Secrétariat à l'économie (SECO), le cours collectif de dessin assisté par ordinateur pour architecte a été abandonné à fin 2000 et remplacé dès janvier 2001 par une nouvelle forme administrative de cours à financement individuel pour mieux s'adapter aux changements du marché du travail. Cette nouvelle formule, plus souple, garantit une meilleure adaptation aux cas particuliers et permet également d'envisager des actions de recyclage en interne. Parallèlement, des stages et emplois temporaires cantonaux ont été mis en place dans les services afin d'aider des personnes en fin de droits.

Gestion des subventions pour la restauration d'édifices cultuels

Le 8 mai 1999, le Conseil municipal votait la proposition n° 422 pour un montant total de 189'500.- francs destiné au subventionnement de travaux de restauration de certains édifices cultuels.

Ce montant se répartit de la façon suivante :

- Temple de la Fusterie 37'000.00 francs
- Temple de la Madeleine 23'500.00 francs
- Basilique Notre-Dame 29'000.00 francs
- Fonds général pour petits travaux 100'000.00 francs

Pour les deux premiers objets, les travaux sont en cours. Ceux de la Basilique Notre-Dame sont même terminés, la subvention a été versée.

Le 16 mai 2001, le Conseil municipal votait la proposition n° 58 pour un montant total de 128'500.00 francs, se répartissant comme suit :

- Eglise Saint-Germain 78'500.00 francs
- Fonds général pour petits travaux 50'000.00 francs

Pour le premier objet, les travaux sont terminés, ils ont été vérifiés et la subvention a été versée.
Le fonds général a été engagé à hauteur de 55'600.00 francs pour des travaux de restauration pour le Temple de Plainpalais, la vérification des travaux et le versement de la subvention sont imminents.
Il est à noter que les montants retenus pour ces subventions correspondent à ceux définis par l'Etat de Genève pour sa participation sur la base d'une analyse effectuée par le service Patrimoine et sites du Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement, auquel nous nous rallions.
En outre, en substitution de la Fondation du Temple de St-Gervais, dissoute récemment, l'attaché de direction chargé de cette mission assure, conjointement avec le représentant de l'Etat, le suivi des travaux de restauration de la Chapelle de l'Escalade et de l'aménagement du site archéologique au Temple de Saint-Gervais.

Soumissions et adjudications

Mises en soumission et adjudications - contrôle des obligations imposées aux entreprises (règlement adopté par le Conseil administratif le 1.7.1998).

Montant total des adjudications consenties

L'année 2001 s'est traduite par une baisse des adjudications consenties,
soit 7'217'333 francs. Cela s'explique par des retards accumulés du fait de procédures de recours ou du fait des procédures devant le Conseil municipal qui est surchargé.

Le coût moyen d'une adjudication qui diminuait de façon constante depuis 1996, et avait progressé en 1999, continue sa progression avec un coût moyen en 2001 de Fr. 141'516.33. Toutefois, ce chiffre est à relativiser car en 2001, peu de lots importants ont été adjugés.

Perception de l'émolument

A la fin de l'exercice annuel, les comptes révèlent un résultat global de 40 357.30 francs dont 878.55 francs à déduire pour les taxes PTT, impôt anticipé et remboursements divers.

Le nombre de listes de soumissionnaires a baissé en 2001 avec 40 listes établies ce qui se répercute sur les recettes des émoluments ; le nombre d'entreprises par soumission est stable.

Refus d'acceptation d'offres

Les refus d'offres continuent de baisser, mais cela doit lui aussi être relativisé en relation au nombre d'entreprises inscrites.

Entreprises établies en Suisse (hors Genève)

Leur participation est en constante baisse avec 7.20 %. La nouvelle réglementation relative à l'ouverture des marchés publics n'a donc pas accru leur participation et semblerait même cause d'une baisse de participation.

Pour la première fois depuis 1989, aucune adjudication n'a été consentie à une entreprise établie hors du canton de Genève.

Soumissions pour mandat d'architecte / ingénieur

En 2001, 5 procédures se sont déroulées totalisant 73 inscrits et 5 bureaux hors canton de Genève (dont un en France).

Gestion du patrimoine

Dans le cadre de la réactivation du projet de gestion du patrimoine, la direction de la division met en œuvre une nouvelle méthode de définition, d'analyse et de contrôle des coûts de construction basée sur le Code des Frais par Eléments (CFE) proposée par le Centre suisse de Rationalisation du Bâtiment (CRB).
Cette méthode est déjà appliquée par la Confédération depuis plusieurs années et par l'Etat de Genève et sera prochainement recommandée par l'Association des communes genevoises à ses membres.
Le projet du département est plus ambitieux puisqu'il vise l'objectif d'une intégration complète de cette méthode dans la gestion ; du projet en passant par la réalisation et permettant ensuite la gestion et l'entretien.

Les collaborateurs de la division ont suivi une série de séminaires afin de se familiariser à la méthode. L'ensemble des mandataires, architectes et ingénieurs, ont été invités à participer à une réunion d'information sur ce thème.
Le concept de gestion du parc immobilier a été élaboré au cours de l'année 2001; son développement et sa mise en œuvre seront poursuivis en 2002 et 2003.

Elaboration du plan d'investissement du PFQ

Comme chaque année la direction de la division a traité les informations reçues de l'ensemble des services de la Ville de Genève afin de préparer l'élaboration du 20^{e} PFQ qui a été adopté par le Conseil administratif, le 3 juillet 2001.

3.2.2.2 Service des opérations foncières, information et communication

Mission du service

Cette entité administrative met en œuvre les moyens d'information nécessaires à la diffusion des activités du Département et gère, à différentes échelles, la propriété foncière de la Ville de Genève (domaines public et privé). Divers domaines de compétences lui sont confiés :

Prestations d'information et de communication

- permanences à l'Arcade d'information municipale au Pont de la Machine ;

- développement et maintenance du site internet du Département ;
- montage d'expositions thématiques au bâtiment d'exposition situé au quai du Rhône et au Pont de la Machine ;
- coordination générale des différents moyens d'information : périodique d'information, affiches sur les projets en cours ou à venir, organisation de séances d'informations publiques, tout-ménages, organisation des conférences de presse ;

Prestations de gestion d'opérations foncières et administrative

- études et négociations des achats et ventes de terrains, de bâtiments quelle que soit leur destination;
- études et négociations des droits de superficie;
- études et négociations relatives à des corrections ou échanges de parcelles;
- études et négociations relatives à la constitution de servitudes, de droit privé ou public.

Dans ce cadre, il participe aux séances relatives à l'aménagement et à l'urbanisation du territoire de la Ville de Genève. Il gère les actes notariés relatifs aux acquisitions, remaniements parcellaires, cession de hors-ligne, etc. Il examine et préavise les droits de préemption. Enfin, il s'occupe de la gérance d'archives administratives ainsi que de la gestion des autorisations de construire et des préavis communaux.
Le service s'occupe également des archives historiques, de la documentation photographique et des archives photographiques.

Structure, personnel et locaux

L'organisation se décompose comme suit :
1 poste de direction, un demi-poste de secrétariat, 3 postes pour les opérations foncières, 1 poste pour les autorisations de construire et préavis communaux, 1 poste pour les archives administratives, archives historiques, informatique, 1 poste pour la délégation à l'information et à la communication, 4 postes pour documentation photographique et supports d'information et 2 postes pour les expositions (organisation et surveillance des locaux),

soit au total 13 collaborateurs pour 11 postes de travail.

Les activités du service se déroulent au 4, rue de l'Hôtel-de-Ville ainsi que dans deux sites réservés à l'information et à la communication (bâtiment situé 12 quai du Rhône / arcade municipale du pont de la Machine).

Prestations détaillées

Information et communication

Les activités de la déléguée à l'information et à la communication sont liées à la communication générale du département, soit :

- organisation de conférences de presse, d'inaugurations et de remises de prix;
- accueil et assistance lors d'inaugurations et bouquets de chantier (une dizaine en 2001), ainsi qu'aux séances d'information publique organisés par les autres services du département;
- participation et collaboration dans différents groupes de travail relatifs à l'information du Département et de la Ville de Genève;

- participation à la réalisation du périodique d'information du département (4 numéros par an) et autres publications ainsi qu'à la maintenance rédactionnelle du site Internet;
- aide logistique aux collaborateurs du département (dossiers de presse, communiqués de presse, relecture,…).

- Prestations d'accueil et de renseignements relatifs aux activités, projets et réalisations du Département (à raison de 12 heures de permanence par semaine à l'arcade d'information de la Ville de Genève).

Expositions au bâtiment d'exposition sis 12 quai du Rhône

AVRIL-JUILLET
Exposition du concours d'architecture pour la construction d'un groupe scolaire aux Ouches. Réalisation de supports d'information.
MAI-JUILLET
Exposition du concours pour l'aménagement du parc des Chaumettes.
Réalisation de supports d'information.
OCTOBRE
Exposition du projet lauréat du concours d'architecture pour l'aménagement de la place de Cornavin au Pavillon d'information du chantier de la ligne de tram Cornavin - Nations.
NOVEMBRE
Exposition "Patrimoine et métiers du bâtiments, un héritage à préserver" dans le cadre de la manifestation "La Cité des métiers", à Palexpo.

Expositions à l'arcade d'information

MI-MARS – MI-AVRIL
Exposition-projection sur les moyens d'information du département et présentation du Fonds pour la photographie
MI-AVRIL – MI-MAI
Exposition sur la récupération du papier
MI-MAI – MI-JUIN
Exposition sur le projet d'aménagement du secteur de la Rôtisserie
MI-JUIN – MI-JUILLET
Exposition sur les projets d'aménagement "Bel-Air, Corraterie, rue du Rhône"
MI-JUILLET – FIN SEPTEMBRE
Exposition « plan piétons »
OCTOBRE
Exposition sur le projet aménagement de la place des Nations
NOVEMBRE
Exposition sur le projet du Musée d'ethnographie à la place Sturm (maquette Ville de Genève)

Documentation photographique

- création, numérisation et gestion de documents photographiques (840) pour des besoins d'archives, de réalisations architecturales, suivis de chantiers, divers supports d'information;
- remise de photographies et documents sous forme de tirages ou de CD à divers demandeurs (services de la Ville de Genève, presse, professionnels, …);
- gestion de la base de données "Documentation photographique" (11'000 supports photographies versés à ce jour), accessible aux utilisateurs depuis Intranet;
- création et gestion de supports d'information (périodique d'information, rubriques Internet, projections, vidéos, …);
- Fonds pour la photographie : numérisation de travaux en vue de la constitution d'un catalogue numérique. Participation à une exposition montée au Cabinet des Estampes (MAH) ainsi qu'au projet "Echange de regards sur Porto Alegre".

Opérations foncières

- études, négociation et coordination en vue de l'approbation de deux crédits d'acquisition (972'500 francs au total) ainsi que sa finalisation (établissement d'actes notariés et inscription au Registre foncier) :
  . Crédit de 262 500 francs destiné à l'acquisition partielle de la parcelle 1263, feuille 38, commune de Genève, section Petit-Saconnex, sise rue de Saint-Jean 37
  . Crédit de 710 000 francs destiné à l'acquisition de l'immeuble sis 40, rue de Zurich, parcelle 3817, feuille 63, section Cité,
- examen et enregistrement de 11 demandes de crédits (91'163'510 francs au total) destinées à divers crédits de constructions, rénovations, ou transformations entérinés par le Conseil municipal ;
- examen et enregistrement de 7 demandes de crédit (2'572'900 francs au total) destinés à divers crédits pour la réalisation d'aménagements d'espaces publics ;
- examen et enregistrement de 24 préavis favorables du Conseil municipal pour des modifications, par projet de loi, de régimes de zones de construction, des déclarations d'utilité publique et des plans localisés de quartier ;
- gestion des droits de préemption : le Conseil administratif a renoncé à exercer son droit de préemption pour 38 parcelles situées dans la zone de développement 3;
- examen et gestion de la procédure de signature du Conseil administratif et d'inscription au Registre foncier de 29 actes notariés.

Enquêtes publiques

2 enquêtes publiques relatives uniquement aux requêtes en autorisation de construire, de transformer ou de changements d'affectation ont été consultées au département.

Préavis municipaux

La Ville de Genève a formulé 662 préavis concernant des autorisations de construire, transformer, démolir et demandes de renseignements. Ces préavis sont répartis comme suit:

	Favorable	Favorable sous condition	Défavorable
APA autorisation en procédure accélérée	306	162	30
DD demandes définitives / complémentaires	58	95	11
DP – DR demandes préalables / de renseignements	4	158	1
LER	3	2	2
TOTAL	372	281	46

- 52 autorisations par acceptation de travaux - APAT ont été traitées.
- la Ville de Genève a rendu 3 préavis qui n'ont pas été suivis par le Département de l'aménagement, de l'équipement et du logement.

Archives

- gestion des archives de la division et service de consultation (245 personnes hors administration sont venues consulter des plans et des dossiers, en majorité par des professionnels);
- gestion des archives historiques (restauration de 50 plans);
- participation à des groupes de travail en vue de l'informatisation des archives et de la mise sur pied d'une base des parcelles de la Ville. Ces projets inter-services pourront vraisemblablement être opérationnels en 2002.

3.2.2.3. Service d'urbanisme

Mission du service

Durant l'année 2001, le Service d'urbanisme a consolidé ses activités dans le cadre de ses trois principales missions, liées à :

1. L'identification de l'évolution des besoins dans le contexte d'un développement durable.
   Cette tâche se concrétise par la constitution de bases de données, l'encadrement de coordinations entre les services municipaux concernés et d'expertises.
2. La planification et aux préavis d'aménagement.
   De nombreuses activités sont liées à cette mission : préavis d'aménagement sur les requêtes en autorisation de construire et projets de lois, argumentation technique en cas de litige, élaboration d'études d'aménagement, de plans directeurs et de plan d'affectation à l'initiative communale, préavis et suivi des procédures pour les projets initiés par le Canton, appuis techniques et secrétariat de la Commission d'aménagement et de l'environnement, participation à la mise en œuvre de la politique foncière et financière de la Ville en matière d'infrastructures et d'espaces publics, etc.
3. L'information à la population et la concertation sur des projets d'aménagement.
   Le Service organise des concertations sur les projets d'aménagement et répond à de nombreuses sollicitations (auditions, conférences, demandes de renseignements, etc.) en utilisant, notamment, la maquette de la Ville de Genève.

Structure, personnel et locaux

Le service, qui est composé de quatorze postes et demi répartis entre 17 collaborateurs, n'a connu que très peu de changement en 2001. A la demande de la titulaire, seul un poste d'architecte-urbaniste a été réduit de 90 à 70%.
Les cahiers des charges des divers collaborateurs reposent sur des formations et des domaines de compétences favorisant la pluridisciplinarité. Compte tenu d'un départ à la retraite, le service a toutefois procédé à une redéfinition et une redistribution des tâches liées à la maquette. Ainsi les deux postes existants (50 et 80%) ont été transformés en trois postes complémentaires à 50%, afin notamment d'accroître l'utilisation des modules (assemblées publiques, concours, commissions, etc.) et la réalisation rapide de maquettes d'études. Par ailleurs, un étudiant a été accueilli durant l'été, une apprentie sur quelques semaines et une stagiaire en géographie sur plusieurs mois.
Le service est domicilié dans des locaux de la Ville à la rue de Jargonnant 4, dont le câblage du réseau local a été entièrement renouvelé. Pour l'entreposage du matériel de la maquette Ville de Genève et de celui destiné aux expositions et à l'information, le service dispose d'un local au quai du Seujet 36.

Activités

1. Evolution des besoins de la population et des entreprises au regard des ressources en terrains, bâtiments, infrastructures.

   - Mise à jour et développement d'outils d'aide à la décision et de coordination, tels que base de données URBA, MémoCité, planification scolaire, plan de coordination de l'urbanisation, évaluation permanente du potentiel à bâtir, etc..
   - Constitution des bases de données pour l'élaboration d'un observatoire de la zone de développement 3 (logements sociaux, droits de préemption, état des parcelles, etc.).
   - Participation au montage de la base de données DAEL sur les projets de constructions (Synthurba).
   - Etablissement des prévisions et de la programmation scolaires 2001 pour la Ville de Genève et pour 4 communes au sein de la Commission des Villes (ACG).
   - Publication d'un dossier MémoCité sur les locaux vacants et généralisation des relevés à l'ensemble des quartiers touchés par le phénomène des arcades vacantes.

2. Planification, préavis et suivi des procédures d'adoption

Plans d'affectation

- Conduite de la concertation, formalisation et encadrement administratif de plusieurs projets de plans localisés, soit Saint-Jean Nord et Falaises adoptés le 5 décembre 2001 par le Conseil municipal, Point-du-Jour (refusé), Pré-de-l'Ours (retourné en commission), plan de site Roseraie (examen en cours).
- Utilisation du droit d'initiative de la Ville pour les plans d'affectation des Charmilles.
- Examen et instruction technique/administrative sur divers projets de plans d'affectation initiés par le canton : Luserna/Liotard, Landis et Gyr, Parc Eaux-Vives, Mon-Soleil/Fleurettes.
- Vérification et mise en forme techniques des principes de plans localisés de quartier pour l'îlot 5a+7 aux Grottes, pour le quartier à la Roseraie (suite de la M-170) avec pose des gabarits, pour le quartier des Genêts et pour une densification mesurée au Bout-du-Monde en vue du dépôt de projets de résolutions au Conseil municipal.

Préavis

- 149 préavis d'aménagement et d'application du PUS sur les requêtes en autorisation de construire, dont certaines ont fait l'objet d'un important travail de coordination interne à l'administration (projets Serono, Tavaro et Rolex par exemple).
- 36 préavis sur droits de préemption, dont 4 ont nécessité une analyse approfondie en vue de la définition de critères pour la mise en œuvre d'une politique foncière.
- Appuis techniques sous forme de chronologies et d'argumentaires dans le cadre de la participation de la Ville de Genève aux recours auprès de la LCI et du Tribunal administratif.

Etudes directrices et expertises

- Etude d'aménagement du quartier de Sécheron et des divers projets qui composent le futur quartier (maison de la Paix, route de liaison, parcelle du foyer, maillage urbain, halte RER, parking P+R, industrie/artisanat, etc.) avec mise en place d'outils d'étude et de coordination.
- Examen et suivi de divers dossiers d'aménagement : Forêt (aire forestière), Cayla (cycle), Allières, Florence-Champendal, Sous-Bois, François Grast, Arquebuse.
- Etablissement de programmes pilotes d'assainissement OPBruit (rue des Deux-Ponts et Bd Saint-Georges) avec coordination des services concernés Ville et Canton, réalisation d'un aménagement provisoire et d'une enquête auprès des bordiers.
- Pilotage de l'étude sur les répercussions socio-économiques d'une extension du secteur à priorité piétonne dans le centre-ville de Genève et diffusion des résultats.
- Réponse à la motion M-138 "Avenir des terrains de Sécheron" et collaboration à diverses réponses du Conseil administratif.
- Elaboration de schémas directeurs des espaces publics pour le secteur Saint-François et les anciens terrains des Services industriels.

Plan Piétons

- Examen des amendements et des corrections au projet de plan directeur adopté en novembre 2001 par le Conseil municipal.
- Conception et édition de la 6^{e} Promenade (français et anglais).
- Pilotage du groupe « Actions Piétons » et application du Plan Piétons à divers quartiers et lieux de la ville.
- Finalisation juridique des directives en matière de réalisation de chemins piétons sur fonds privés (règlement PLCP).
- Dépôt de deux dossiers de concours avec obtention du prix de l'Innovation et du prix de la Sécurité par le Bureau suisse de prévention des accidents.

Suivi et gestion des procédures

- Rédaction, frappe et diffusion des ordres du jour avec annexes de 29 séances de la Commission d'aménagement et d'environnement du Conseil municipal.
- Accompagnement des projets d'urbanisme débattus par les commissions parlementaires en liaison avec le magistrat en charge de l'aménagement.

- Mise à jour régulière des tableaux de bords relatifs aux procédures d'adoption des plans d'affectation avec vérification des délais et suivi des objets d'aménagement traités par le Conseil municipal et par le Grand Conseil.
- Préparation de l'ordre du jour de 19 séances « urbanisme » présidée par le chef du Département et participation aux séances Etat (DAEL) – Ville.

Représentation

Contributions au Système d'Information du Territoire Ville (SITV) et à la journée « porte ouverte » du SITG ainsi qu'aux commissions et groupes de travail Etat-Ville (Sécheron, place des Nations, périmètre d'accueil des Organisations internationales, OPBruit, taxe d'équipement), OTC-Ville et à la Commission cantonale d'urbanisme (groupes et plénière).

3. Information et communication

- Réalisation de 5 nouveaux modules de la maquette de la Ville, mise à jour de 6 modules anciens, exécution de photogrammétries et de diverses maquettes d'étude de projets en discussion. En 2001, des parties de la maquette ont été exposées à Saint-Jean, à la Jonction, à Palexpo, à la FIPOI et à l'arcade du Pont-de-la-Machine.
- Concertation avec les propriétaires, associations, constructeurs et réponses à la presse à propos d'études ou plans d'aménagement. Réalisation d'affiches, flyers d'information et organisation d'assemblées publiques relatives à des études d'aménagement et plans d'affectation (Roseraie par ex.).
- Mise à jour des sites internet MémoCité et Plan Piétons.
- A l'occasion d'événements particuliers (lancement de la 6^{e} promenade, « Une journée sans ma voiture », par exemple), préparation de dossiers de presse, de brochures informatives, installation d'expositions et tenue de stands, organisation d'un rallye transfrontalier, etc.

Agenda 21

Participation aux séances de l'agenda 21 et au groupe de travail destiné à élaborer une liste de critères dans les domaines de l'aménagement, de l'architecture et de l'énergie, auxquels les interventions de la Ville de Genève pourraient se référer. Mise en place d'un réseau de compétences pluridisciplinaires, afin d'appliquer le concept « Sli Na Slainte » (chemin de la Santé) à la 7ème promenade du Plan Piétons, dont l'inauguration aura lieu en 2002.

<u>Commentaire sur la gestion financière</u>

Le budget de fonctionnement du service permet de couvrir les frais relatifs au traitement, aux fournitures et à la production du personnel d'une part et à l'attribution de mandats d'expertises (environnement, économie, transports, démographie, sociologie, etc.), de projets d'urbanisme ou d'information et communication (rédacteurs, graphistes, illustrateurs, traducteurs, etc.) d'autre part. Le montant attribué pour les mandats a été utilisé à nonante pour cent, étant entendu que la plus grande part a été attribuée cette année aux expertises.
Les trois crédits extraordinaires utilisés en 2001 concernent :

- Le Plan Piétons : le premier crédit voté par le Conseil municipal en 1996 a permis la poursuite des études liées à l'amélioration du domaine public (passages de sécurité, élargissement trottoirs, etc.) et aux études de la route de Frontenex et le quai Gustave-Ador. Le second crédit voté en mai 1999, d'un montant global de 1'368'000 francs, dont 580'000 francs attribués à la planification et l'information, a permis d'apporter les compléments souhaités par le Conseil municipal sur le plan directeur des chemins pour piétons et la confection des dépliants de la promenade « d'ici et d'ailleurs ». Le solde du crédit, géré par la voirie pour la réalisation d'opérations d'envergure, est engagé à ce jour à plus de 70 %.
- La maquette de la Ville de Genève, dont le crédit de 550'000 francs accordé en 1998 permet de réaliser le nombre prévu de nouveaux modules, les nombreuses mises à jour et les photogrammétries.

Les recettes des prestations effectuées en 2001 par le Service d'urbanisme quant aux travaux de prévisions scolaires pour quatre communes de l'agglomération apparaîtront sur les comptes 2002.

Conclusion

Globalement, les trois missions du service ont été remplies, dans la mesure où les instances de décision municipales ont toujours obtenu dans les délais l'encadrement technique et administratif nécessaire en matière d'évaluation, de planification et d'information. Compte tenu de la pénurie de logements, le service s'est attaché à encourager leur réalisation par ses préavis relatifs à 277 logements en 2001, dont 153 en zone de développement.

L'an 2001 a aussi permis au service de participer à diverses expériences et événements novateurs qui à l'avenir influenceront certaines de ses prestations et les objectifs qu'il sera amené à poursuivre :

- Le résultat du travail de concertation réunissant les acteurs les plus divers autour de projets d'aménagement (tels que Saint-Jean Nord et Falaises).
- L'esprit d'initiative et l'établissement d'outils de vérification et de coordination à propos de tous les projets susceptibles de composer le futur quartier de Sécheron - Nations.
- La désignation par l'Association des communes genevoises du Service d'urbanisme en tant que co-mandataire permanent (avec le Service de la recherche en éducation) de la prévision scolaire pour la dizaine de communes qui forment l'agglomération genevoise.
- L'approbation par le Conseil municipal du plan directeur des chemins en faveur des piétons et sa reconnaissance par des institutions suisses.

3.2.2.4 Service d'aménagement urbain et d'éclairage public

Mission du service

Le service a pour mission de mener des projets d'aménagement des espaces publics, de concevoir des éléments urbains, d'orienter les initiatives municipales en matière de transports et d'assurer l'éclairage public. Dans sa cellule « Aménagement urbain », il mène la planification locale de l'espace public et des mesures de circulation ou de transports. Il élabore les projets de revalorisation de rues, de places, de cheminements publics, réalisés par la Division de la voirie. Il mène les projets et les travaux des nouveaux parcs et promenades sur le domaine privé municipal. Il collabore aux projets d'infrastructures cantonales concernant les transports. Nouvelle mission depuis 2001, il crée et entretient des éléments urbains. Dans sa cellule « Eclairage public », le service assume la planification, la conception, la réalisation, l'entretien et la gestion des installations d'éclairage des rues et des illuminations avec les Services industriels de Genève et le Service de l'énergie.

Personnel et locaux

Autour du chef de service et du secrétariat (une assistante de direction et deux collaboratrices administratives), à la rue de l'Hôtel-de-Ville 4, le service est composé de deux cellules comptables : l'aménagement urbain, qui regroupe sept architectes et architecte-paysagiste responsables de projets, deux ingénieurs en transports, dont un adjoint du chef de service, et une géographe; l'éclairage public, dont l'architecte-éclairagiste est également adjoint du chef de service.

Dans le cadre de stages, dans l'atelier de la rue de Carouge 101, le service a reçu 8 architectes et géographes, représentant 43 mois d'activité, ainsi que 10 enquêteurs le 22 septembre 2001. Ceux-ci ont pu, tout à la fois, trouver une première insertion professionnelle et permettre au service d'explorer de nouveaux domaines : évaluation de la journée « En ville, sans ma voiture ! », sites Internet, schémas directeurs d'aménagement urbain de Rive, des rives de l'Arve, du Bois-de-La-Bâtie, conception d'une patinoire saisonnière, préparation de concours pour étudiants et de présélections de mandataires.

Objectifs

- Cellule « Aménagement urbain »

Administration

Le service assure la mise à l'enquête et les préavis relatifs aux projets de réglementation locale de trafic de l'Office des transports et de la circulation. Il a présenté et préavisé 60 dossiers, dont 2 font l'objet de recours. Le département cantonal a édicté 149 arrêtés de circulation.

Il a préavisé 8 projets de plans localisés de quartier afin de déterminer l'ampleur des interventions d'aménagement sur le domaine public ou assimilé. Il a établi le préavis d'aménagement urbain dans 43 requêtes en approbation LER ou en autorisation de construire, ainsi que concernant 4 demandes de permission d'emprise, dont celles concernant les nouveaux supports d'affichage.

Il a présenté 14 requêtes en approbation LER et 6 requêtes en autorisation de construire, notamment pour l'ensemble de la place Bel-air, de la rue du Rhône, des ponts-de-l'Ile et de la rue de la Corraterie, pour le périmètre de la Rôtisserie, pour la place des Nations, pour le pont des Bergues et le square Pradier notamment.

Il a préparé 7 propositions du Conseil administratif, pour l'étude, notamment, de La Rade et des places du Molard, Simon-Goulart et de Cornavin, la passerelle des Halles de l'Ile et des espaces publics complémentaires au Transport collectif Meyrin-Cern, ainsi que pour la réalisation du parc des anciens terrains des Services industriels de Genève et la liaison piétonne entre la route de Frontenex et le chemin Frank-Thomas. Il a également participé à l'élaboration de 3 propositions de réalisations de la Division de la voirie pour les « zones 30 km/h. », le quartier des Pâquis et l'avenue Dumas.

Il a préparé les réponses à 13 motions et résolution, 4 interpellations, 4 questions et aux conclusions de 2 pétitions pour le Conseil administratif.

Il a supervisé le traitement de 124 dossiers de voirie, de circulation ou de transports par les services concernés dans le cadre de la coordination entre l'Office des transports et de la circulation et la Ville de Genève.

Le service a poursuivi sa participation active à la mise au point des nouvelles procédures d'information publique, de présélection des agences et de contrat.

Déplacements

L'activité d'expertise des deux ingénieurs en transports, dont un adjoint, et d'une géographe s'est poursuivie pour le service, pour le département et même pour l'Office des transports et de la circulation. L'ingénieur en transports représente la Ville de Genève à la Commission consultative de la circulation et au « Groupement développement des transports publics régionaux ».

Le programme de mise en place des « zones 30 km/h » se poursuit, malgré l'opposition des associations d'automobilistes, dans le quartier de La Cluse-La Roseraie.

L'observation de l'environnement des écoles et des quartiers s'est poursuivie à Saint-Jean, aux Eaux-Vives et au Petit-Saconnex. Les premiers dossiers de Rod-Soubeyran, de La Cluse-La Roseraie et de la Jonction ont été soumis au Conseil municipal. Dans chaque cas, après concertation entre les services techniques de l'Etat et de la Ville de Genève et les associations locales, un rapport technique est établi, qui permet une demande de crédit d'étude au Conseil municipal. Ainsi, un programme d'interventions en matière de circulation et d'aménagement, à court et à long termes est progressivement mis sur pied. On observe un investissement important des associations et la demande d'obtenir des réponses à court terme, qui se heurtent aux démarches administratives et de construction des services techniques. De nouvelles méthodes sont à trouver.

En 2001, la journée « En ville, sans ma voiture ! » a réuni 1659 villes d'Europe. Plusieurs périmètres de la ville ont été fermés à la circulation et un aménagement éphémère de la place Saint-François a montré, avec succès, ce que l'on pouvait faire des zones piétonnes. Des stands et expositions ont été disposés dans les quartiers. Diverses actions ont été développées autour des thèmes de « Mobilité et santé », des « Loisirs écomobiles » et des « Pratiques d'achat sans voiture », correspondant bien au samedi, jour habituel des loisirs et des achats.

Journée de sensibilisation et de débats avant tout, les effets concrets se font malgré tout sentir, avec une poursuite de la baisse du trafic automobile et une augmentation de la fréquentation des transports collectifs.

Le service est expert dans la définition du plan de déplacements de la Ville de Genève, dit « Bouquet de transports », avec, notamment, l'offre d'un abonnement à prix réduit aux Transports publics genevois, la taxation des places de stationnement mises à disposition gratuitement aux collaborateurs, l'offre de bicyclettes, l'utilisation des voitures de « Mobility », la promotion des « Transports individuels publics ».

Aménagement urbain

- *Projets et réalisations*

Au centre-ville, l'ensemble des projets représente une « grappe » d'interventions qui s'enchaînent et qui appellent une réflexion globale. Sur le plan des « zones piétonnes » et du stationnement, il a été convenu de présenter un plan d'ensemble des zones fermées à la circulation et des modes de gestion alternatifs du stationnement, en discussion. Les projets de la place Bel-air et des ponts-de-l'Ile, de la rue du Rhône, de la rue de la Corraterie, du périmètre de la Rôtisserie, des squares de Chantepoulet et Pradier sont à l'enquête publique. Les projets de la place de Cornavin et des Alpes sont en cours. Des crédits d'étude sont encore pendants devant le Conseil municipal, notamment concernant les places Longemalle, du Pré-L'Evêque, Dorcière.

La réalisation de la conception du « Fil du Rhône » s'est poursuivie par deux passages, sous le pont du Mont-Blanc et contre le pont de la Coulouvrenière. Les projets du pont de la Machine et du pont des Bergues sont en procédure d'autorisation. On peut maintenant penser au prolongement des actions à l'aval du fleuve.

Suite à de nombreuses interventions au Conseil municipal concernant La Rade, un travail de stage a permis de clarifier les options municipales et plus de vingt entretiens avec des responsables ont abouti à un diagnostic. La Délégation au mobilier urbain a avalisé ces analyses et présenté un crédit d'étude. Un groupe de travail inter-services gère les actions immédiates à mener.

Dans les quartiers proches, les projets d'aménagement urbain ou de parcs et de cheminements sont menés en relation avec les associations locales, notamment, aux Pâquis avec la place de la Navigation, dont la réalisation est engagée, le parc des Chaumettes, mis à l'enquête publique, le Terrain d'aventures de la Queue-d'Arve et l'ancien site des Services industriels de Genève. Les projets de valorisation du site archéologique de La Grange et de la passerelle Rigot sont engagés. Le parc provisoire des Moulins-Raichlen est réalisé.

A la place des Nations, le projet est maintenant soumis aux procédures de mise à l'enquête publique, après une concertation intense avec les milieux internationaux et les associations locales. Le projet a le soutien de la Mission suisse près les organisations internationales.

En périphérie urbaine, plusieurs projets ponctuels sont en cours, en application de la législation sur les chemins pour piétons et en réponse aux demandes des associations locales. Souvent, ces projets se heurtent aux intérêts des propriétaires, mais ces chemins permettent de relier les quartiers entre eux, en dehors du réseau routier principal.

Afin de mieux connaître les éléments végétaux existant en ville et d'orienter la conception des projets, les services concernés poursuivent la mise au point d'une base de données géoréférencées du « patrimoine vert ». Le service représente la Ville de Genève auprès du recensement effectué par ICOMOS. Environ 130 sites sont maintenant inventoriés.

- *Transports collectifs*

Le service est consultant pour l'aménagement urbain et coordonne les observations des services municipaux. La branche de tramway « Sécheron » a reçu l'approbation de l'Office fédéral des transports et se trouve en chantier. L'aménagement prévu de la place des Nations

reçoit le terminus actuel de la ligne ; le projet d'aménagement de la place de Cornavin veut être au service de la réorganisation de ce lieu d'échanges. Les plans de la branche « Acacias » ont été mis à l'enquête. Les plans de la branche « Meyrin-Cern » sont à l'étude et la Ville de Genève a préalablement présenté un schéma directeur d'aménagement urbain. La réorganisation de la ligne 1 des TPG a fait l'objet d'un protocole d'accord entre les services et régie concernés ; l'étude des conséquences et des potentialités d'aménagement se poursuit. La même méthode devrait être appliquée à la mise en œuvre du plan directeur des transports publics 2003-2006.

- *Eléments urbains*

Le service a poursuivi le catalogage des divers éléments urbains, ainsi que les essais de matériaux nouveaux pour les sols. A ce stade, il devient crucial de faire des choix entre les composants utilisés et ceux à concevoir, à promouvoir, en tenant compte autant des paramètres esthétiques que techniques. Pour y contribuer, le Conseil administratif a créé une Délégation au mobilier urbain.

La Délégation au mobilier urbain a attribué au service la mise en place et l'entretien des bornes télécommandées d'accès, des bancs et des bacs d'orangerie situés sur le domaine public, en plus des panneaux d'affichage officiel déjà à sa charge.

Le service participe à la délégation du Conseil administratif auprès de la Société générale d'affichage.

- *Entretien des terrains*

Le service a maintenant la charge d'entretien des panneaux d'affichage officiel, des bancs publics et des bacs d'orangerie. Il se charge toujours de l'entretien des sols graveleux et perméables, dans l'attente d'une décision d'ensemble. Une réorganisation interne du service permettra de centraliser la gestion des contrats d'entretien.

Malgré l'anticipation des charges budgétaires à venir dans les demandes de crédits de travaux, malgré l'évaluation et la coordination des tâches futures des services bénéficiaires, il faut constater que le nettoiement et l'entretien des nouvelles réalisations restent insuffisants.

- *Information, concertation, promotion*

Dans tous les cas, il faut souligner l'importance des démarches d'information, de concertation et de conciliation, effectuées suivant diverses méthodes, et l'insuffisance des ressources budgétaires pour répondre à la demande. Le service a participé à de nombreuses réunions de concertation, concernant, notamment, les projets de La Rôtisserie, de la place des Nations, du parc des Chaumettes, du parc des anciens terrains des Services industriels de Genève ou la modération de la circulation dans les quartiers. Cette concertation est basée sur un engagement représentatif des divers groupes de citoyens, avec la volonté d'aboutir à un consensus, à un contrat social. Cela établi, les procédures légales et parlementaires permettent le débat et la décision politiques.
Des affiches, des prospectus et des expositions dans les quartiers ont permis d'informer les habitants des changements de leur environnement, notamment pour le parc des Chaumettes avec l'Hôpital cantonal, à La Rôtisserie, aux Pâquis, aux Eaux-vives et à Saint-Jean.

La collaboration avec l'Institut d'architecture de l'Université de Genève s'est poursuivie avec la mise sur pied du concours d'architecture pour étudiants pour la création d'une passerelle piétonne à travers l'Arve, ainsi qu'avec les Hautes écoles spécialisées pour la mise sur pied d'un concours pour étudiants des aménagements éphémères voulus au quai des Vernets et à la place Simon-Goulart.

- Cellule « Eclairage public »

La base de données des installations est maintenant géoréférencée, permettant ainsi une planification de l'entretien et des économies d'énergie. L'établissement des « Plans-lumières » se poursuit dans les quartiers du centre et en fonction des concours d'aménagement.

La poursuite de la campagne d'économie d'énergie a permis de stabiliser la consommation électrique. La signalisation directionnelle lumineuse est maintenant entièrement supprimée. Des stabilisateurs de tension sont en test.

La coordination des activités avec les Services industriels de Genève se poursuit, avec plus de 350 dossiers traités. La nouvelle procédure de devis et de facturation établie avec ces derniers a permis d'analyser rigoureusement les coûts effectifs d'intervention. Les provisions sont maintenant réduites au minimum.

Des compléments et des nouvelles installations ont été montés pour des cheminements piétonniers, notamment à Vessy, à Saint-Jean, dans la passerelle de La Bâtie, la barge sous le pont du Mont-Blanc et contre le pont de la Coulouvrenière. Plusieurs améliorations de l'éclairage routier ont été effectuées, ainsi que l'illumination des plantations de la couverture des voies ferrées à Saint-Jean et du monument Brunswick.

Agenda 21

Dans un service qui a charge de l'aménagement de l'environnement urbain, de son éclairage et de l'organisation des transports, toutes les actions se réfèrent à l'Agenda 21 municipal. Principalement, on recherche des sols graveleux perméables dans les cheminements et les parcs, des économies de l'énergie électrique utilisée pour l'éclairage public, des modes de transport écomobiles par le plan des déplacements de la Ville de Genève et des mesures en faveur des déplacements dits « doux », l'application des normes de protection contre le bruit.

Mais la mise en œuvre de l'Agenda 21 ne peut être que technique. Il faut enseigner, promouvoir, convaincre, rassurer. C'est le but des démarches de conciliation avec les associations d'usagers, d'habitants, de parents, de commerçants dans les projets, ainsi que de promotion d'une réflexion, d'une interrogation personnelle chaque 22 septembre, à l'occasion de la journée « En ville, sans ma voiture ! ».

Commentaires sur les comptes

L'établissement des projets et les travaux relève des comptes d'investissement. Les comptes budgétaires viennent en appui, par la production de plans, la publication de documents d'information, la création d'expositions. Après la réalisation, il s'agit encore d'entretenir la chose créée. Dans ces domaines, vu les contraintes budgétaires ignorant l'augmentation des besoins, les comptes d'impression de documents, de matériel d'exposition et d'entretien des terrains sont en dépassement.

3.2.2.5 Service d'architecture

Mission du service

Le service représente la Ville de Genève pour les études et travaux réalisés par des architectes et ingénieurs mandataires, pour les constructions neuves, les restaurations historiques et les rénovations entreprises par la commune.

Il participe aux différentes phases des études et travaux qu'il supervise par ailleurs, s'agissant du programme, de la réalisation et du décompte final des opérations de construction. A cette fin, il organise régulièrement des concours d'architecture et prépare des appels d'offres pour l'attribution de mandats selon la réglementation sur les marchés publics.

Il lui incombe également de préparer les préavis municipaux sur les autorisations de construire et de rénover soumises à la commune en ce qui concerne l'aspect architectural.

Son atelier élabore des études de faisabilité comprenant quelques variantes, afin de faciliter la décision au niveau du Conseil administratif ou de la direction des départements.

Structure, personnel et locaux

Le service est composé de 3 cellules administratives :

- Direction - secrétariat : 4 1/2 postes
- Opérations : 8 postes
- Atelier d'étude : 2 postes

Au total : 14,5 postes.

Les bureaux sont situés rue de l'Hôtel-de-Ville 4. Ils occupent les 2^{e} et 3^{e} étages, côté promenade de la Treille.

Activités, gestion des crédits extraordinaires

Construction neuves, transformations, restaurations, rénovations		
Opérations (situation au 31.12.99)	Nombre	Coût de construction F
– à l'étude	73	312 047 000
– en chantier	5	28 173 000
– en décompte	23	280 461 000
– bouclement en préparation	12	20 613 590
– bouclement déposé, proposition N° 148	1	1 645 410
Totaux:	114	642 940 000

Evolution du nombre d'opérations confiées au service et montants des factures mandatées				
Année	**Nombre d'opérations**	**Montants en F**	**+ intérêts intercalaires**	**+ frais de promotion**
1990	88	86 519 000	–	
1995	119	29 661 000	–	
2000	93	22 500 000	863 500	
2001	114	20 385 000	pas connu à ce jour	pas connu à ce jour

Le montant des dépenses d'investissement est le plus faible de ces onze dernières années. Cela est dû essentiellement à la prolongation de la durée des procédures.

Mise à disposition de locaux en 2001

- Saint-Jean, quartier de / Couverture des voies CFF / Aménagement de surface - Secteur III
- Thomas 31, chemin Frank- / Pré Picot / Conciergerie
- Peupliers 15, rue des / Ecole de la Roseraie / Construction d'une salle d'éducation physique enterrée et réfection de la chaufferie
- Rodo 3, rue / Ecole Hugo-de-Senger / Construction d'un escalier de secours avec ascenseur monte-charge
- Jaques-Dalcroze 11, boulevard Emile- / Bâtiment des Casemates
- Général-Guisan, quai du / La Potinière / Restauration et agrandissement
- Dumas 28, avenue / Groupe scolaire de Peschier / Construction
- Peschier 34, avenue / Groupe scolaire / Rénovation du chalet

Remarques : Il faut signaler l'augmentation des actes de vandalisme sur les chantiers (incendies, dégâts, etc) qui entraînent une augmentation des frais de surveillance et de remise en état.

Propositions de crédits présentées au Conseil municipal

I. Total crédits d'études	5 414 500
II. Total crédits de construction	16 795 670
Total I et II	**22 210 170**

Propositions de crédits votées par le Conseil municipal

I. Total crédit d'études	1 440 000
II. Total crédits de construction	108 814 110
Total I et II	**110 254 110**

En votation populaire, le crédit de 97 518 000 francs pour la construction d'un nouveau musée d'ethnographie à la place Sturm a été refusé.

Bouclements de crédits

Le bouclement des crédits d'étude et de construction destinés à la transformation de la BPU a été présenté au Conseil municipal.
Les résultats financiers obtenus depuis la mise en place de la nouvelle procédure (1988) montrent que les 106 opérations bouclées par le service représentent un total de 799 203 462 francs de crédits votés et un total de 843 581 430 francs de dépenses.
Sur les 106 crédits bouclés, 49 l'ont été sans crédit supplémentaire, 39 avec des crédits complémentaires pour couvrir les hausses conjoncturelles et contractuelles, et 18 avec des crédits complémentaires pour couvrir les hausses et les dépassements qui représentent 1,13 % du total des crédits votés.

Motion

Une réponse largement développée et documentée a été donnée à la motion M-121.

Information au public et concertation

Chaque ouverture de chantier fait l'objet d'une information concrétisée par des affiches exposées dans le quartier concerné. Des dossiers de presse préparés en vue du bouquet complètent l'information.

Dossiers de presse publiés à l'occasion de la fête du bouquet :
- 29 mars Construction de la conciergerie du groupe scolaire de Pré-Picot
- 6 juin Construction de la salle de gymnastique de la Roseraie

Une fête du bouquet n'a pas fait l'objet d'un dossier de presse, soit la restauration de La Potinière.

Lorsqu'une opération, de par sa qualité ou son importance, le mérite, une plaquette est éditée. Ainsi, deux plaquettes ont vu le jour :
- Construction du groupe scolaire de Peschier
- Rénovation de la salle de gymnastique de la rue des Vieux-Grenadiers

Des exemplaires en ont été distribués lors de l'inauguration de ces ouvrages.

Des séances d'information et de concertation ont eu lieu avec la population concernée pour les opérations suivantes :
- Concours Chateaubriand, crèche, maison de quartier et parc public
- Groupe scolaire de Peschier
- Rénovations de logements et d'arcades à la rue des Gares 17, 19 et 21
- Aménagement de la couverture des voies CFF à Saint-Jean
- Transformation de l'Alhambra
- Transformation de l'école de la rue de Zurich

Visite du monument Brunswick, restauré, par les personnes âgées du Foyer de Soubeyran.

Atelier d'étude

Créé en 1993, cet atelier, dirigé par l'adjoint technique, réalise des études de faisabilité et de petites études, relevés ou plans, notamment pour la préparation des concours.

Les architectes de l'atelier ont mené à bien 14 études et réalisations.

Préavis sur les autorisations de construire

Le service prépare les préavis de la commune sur les autorisations de construire déposées sur le territoire communal, du point de vue architectural.

L'attention est portée en particulier sur l'habitabilité et sur l'aspect des façades et des toitures, ainsi que sur la qualité des postes de travail prévus.

Evolution du nombre de dossiers :

Année	1991	1992	1993	1994	1995	1996	1997	1998	1999	2000	2001
	222	278	271	240	213	219	199	181	167	203	237

On note une augmentation du nombre de dossiers qui correspond à la reprise conjoncturelle dans le secteur privé.

Concours d'architecture

Le concours pour la réalisation d'un groupe scolaire aux Ouches, comprenant une crèche et des locaux pour le SEVE, a été jugé et la réalisation a été confiée au bureau d'architectes lauréat : Monsieur Andrea Bassi à Genève.
Le concours pour une crèche et un parc public à la rue de Saint-Jean 37, 39, 41, est en préparation.

Appels d'offres

L'année a été marquée par la mise au point des dossiers d'appels d'offres pour les mandats d'architectes et d'ingénieurs conformément aux règles sur les marchés publics.

Agenda 21

- Plusieurs collaborateurs participent au groupe de travail mis sur pied par la délégation à l'agenda 21.
- Un représentant du service collabore au groupe Etat-Ville "rénovation durable".
- Participation à la cellule romande "Eco-construction" :
  gestion des déchets de chantier, récupération des matériaux de construction, concours d'architecture.
- Un représentant du service a présenté un exposé dans le cadre du cours "Coordinateurs pour projets de construction" organisé par le service cantonal de l'énergie.

L'objectif de toutes ces actions vise à concrétiser dans nos réalisations la notion de développement durable.

Commentaires sur les comptes

L'évolution des dépenses de fonctionnement du service pour les onze dernières années est la suivante :

Année	Dépenses en F	Recettes en F frais de promotion	Nombre de postes
1990	2 111 000		18
1995	2 425 000		16
2000	2 169 270	935 250	13,5
2001	pas connues à ce jour	pas connues à ce jour	14,5

Ces dépenses consistent essentiellement en salaires et charges y relatives.

Formation

Outre les cours habituels de formation personnelle et professionnelle, certains collaborateurs du service ont suivi un cours de dactylographie.

L'ensemble du service a participé à un séminaire sur les nouvelles normes de protection incendie et sur la méthode des frais par éléments (CFE). Plusieurs architectes du service ont par ailleurs pris part au séminaire sur la restauration du patrimoine du XXème siècle, à Lausanne.

Divers

La sous-cheffe de service représente la Ville à l'Office genevois d'analyse des prix de la construction (OGAPC).

L'adjoint technique a été membre du jury du concours Groupe scolaire aux Ouches, et a participé aux journées sur le droit de la construction à Fribourg.

Le service participe également aux organismes suivants :

- groupe interdépartemental chargé d'organiser les Journées européennes du patrimoine
- association HAU (handicap, architecture, urbanisme), avec laquelle il collabore
- groupe départemental d'étude du plan directeur Charmilles-Châtelaine.

3.2.2.6 Service des bâtiments

Mission du service

Entretien et conservation des biens immobiliers de la Ville de Genève qui lui sont confiés.

Structure, personnel et locaux

Le service des bâtiments a ses bureaux aux 3ème et 4ème étages de l'immeuble 4, rue de l'Hôtel-de-Ville.

Il est organisé de la manière suivante :
2 personnes à la direction, 1 personne au secrétariat,1 personne à la comptabilité,13 personnes à la surveillance des travaux, 3 personnes au bureau de dessin, 1 personne à la sécurité dans les bâtiments, 3 personnes au recensement du patrimoine immobilier et 1 personne à la formation d'architecte-informaticien DAO, soit 25 personnes pour l'effectif du service.

Activités

Les activités du service sont essentiellement l'entretien, la rénovation et la transformation des bâtiments du patrimoine financier et administratif. Il effectue également le recensement de tous les immeubles ainsi que l'analyse du degré de dégradation du parc immobilier.

D'autre part, le service des bâtiments s'occupe d'un atelier de dessin assisté par ordinateur (DAO) qui permet à 7 personnes au chômage, professionnels du bâtiment (architectes, techniciens, dessinateurs architectes), et un formateur par session de six mois, de parfaire leurs connaissances acquises lors du cours de base Autocad, et de ce fait de leur permettre d'être totalement opérationnels à la sortie de la session avec cette nouvelle technologie informatisée.

Entretien des bâtiments

Ci-après tableau de résultats de l'évaluation Schröder 2001.

TYPE DE DONNEES	RESULTAT SCHROEDER (En % de la valeur à neuf de tous les imm. du service)		
	SERVICE	**IMMEUBLES LOCATIFS**	**IMMEUBLES PUBLICS**
NOMBRE D'IMMEUBLES	689 imm.	410 imm.	279 imm.
M3 SIA	5.023.685 m3	2.812.290 m3	2.111.395 m3
VALEUR A NEUF	100%	50.94% (100 % de la V. à neuf locative)	49.06% (100 % de la V. à neuf publique)
VALEUR PERDUE	15.97%	8.90% (17.48 % de la V. à neuf locative)	7.07% (14.40 % de la V. à neuf publique)
FRAIS DE MAINTENANCE	0.98	0.49% (0.96 % de la V. à neuf locative)	0.49% (1.00 % de la V. à neuf publique)
FRAIS DE REFECTION	5.70%	4.43% (8.69 % de la V. à neuf locative)	1.27% (2.59 % de la V. à neuf publique)

TYPE DE DEGRADATION	RESULTATS (En % de la valeur à neuf de chaque groupe : Service /locatif/public)		
	SERVICE	**IMMEUBLES LOCATIFS**	**IMMEUBLES PUBLICS**
EXCELLENT ETAT (V. à neuf perdue 0 à 5 %)	0.23%	0.07%	0.39%
BON ETAT (V. à neuf perdue 5 à 15 %)	53.23%	53.90%	52.54%
ETAT MOYEN (V. à neuf perdue 15 à 30 %)	40.05%	36.93%	43.29%
MAUVAIS ETAT (V. à neuf perdue 30 à 50 %)	3.81%	4.18%	3.42%
TRES MAUVAIS ETAT (V. à neuf perdue plus de 50 %)	2.69%	4.92%	0.37%

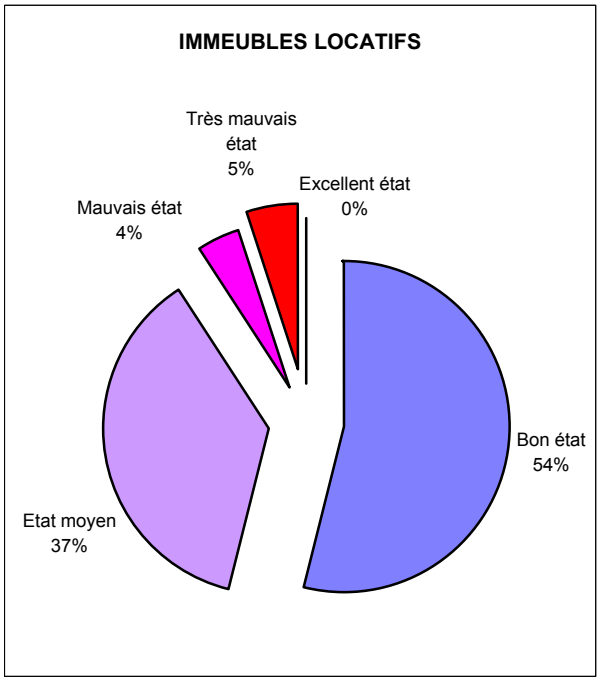

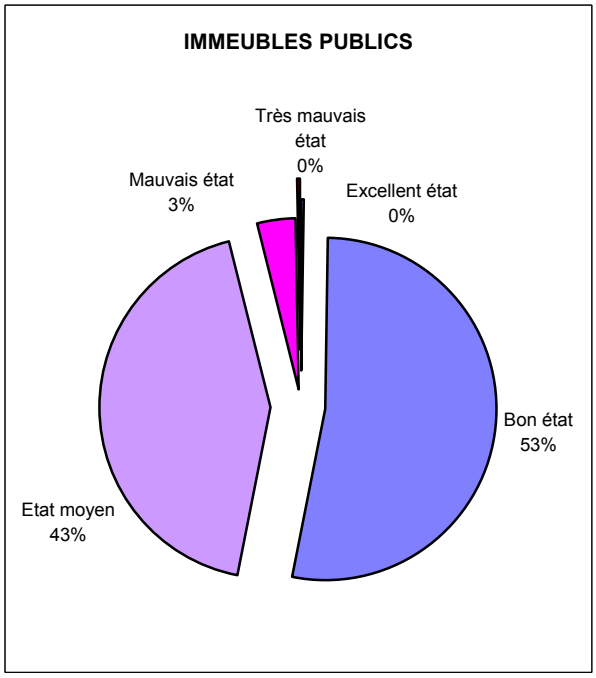

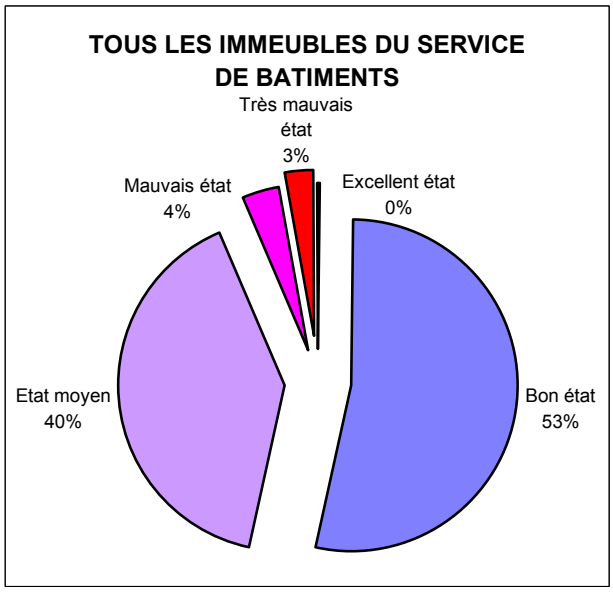

Les trois graphiques représentent l'analyse de l'état de dégradation de nos immeubles du patrimoine financier (PF) et du patrimoine administratif (PA).

Il est absolument indispensable que l'effort financier qui a été consenti par le Conseil administratif et le Conseil municipal se poursuive de manière identique, voire même augmenté les années suivantes, afin d'empêcher la dégradation du patrimoine immobilier et essayer d'atteindre le niveau ″ bon, voire excellent état ″ pour la majorité des bâtiments.

Tableau de comparaison de la dotation budgétaire entre 2000 et 2001

314	ENTRETIEN DES IMMEUBLES PAR DES TIERS	DOTATION 2000	DOTATION 2001
31400	PARCELLES	100’000	165’000
31409	OUVRAGE DE LA PROTECTION CIVILE	30’000	20’000
31410	OEUVRES D’ART	10’000	100'000
31411	CANALISATIONS	40’000	40’000
31416	VILLE PROPRE	0	2'500’000
31420	BATIMENTS ADMINISTRATIFS	1'450’000	2'525’000
31430	BATIMENTS PUBLICS	5'739’084	10'480'000
31450	BATIMENTS LOCATIFS	9'729’833	10'293'303
31460	BATIMENTS OU LOCAUX INDUSTRIELS	570’000	480’000
1470	HOMES POUR PERSONNES AGEES	200’000	239’000
31480	BATIMENTS PRIVES	200’000	275’000
	TOTAUX	**18'068’917**	**27'117'303**

Les six millions en plus sur le budget ont été répartis par département, permettant ainsi de réaliser des travaux d'intérêt général, d'amélioration de confort ou d'organisation interne aux services. Si l'on constate que l'état des bâtiments se dégrade, cela provient du retard apporté dans le vote des crédits d'investissement ces dernières années pour de gros travaux d'entretien qui ont une influence sur les graphiques.

Le Conseil Municipal a voté un budget complémentaire de 2'500'000 francs pour permettre au Conseil Administratif de lancer la campagne de nettoyage des graffitis et l'enlèvement des affiches sur les bâtiments locatifs, publics, les écoles et les murs, sculptures et fontaines propriété de la Ville de Genève. Trois services sont concernés par cette opération, dont la coordination a été dévolue au service des bâtiments. Ces trois services sont la voirie, les écoles et les bâtiments.

Transformation et rénovation des bâtiments publics et locatifs :

32 bureaux d’architectes sont mandatés pour exécuter des travaux pour un volume de travail d’environ 75 millions de francs.

A la fin 2001, la situation se présentait comme suit :

Bâtiments locatifs	Bâtiments publics
13 projets à l’étude	2 projets à l’étude
1 projet en réalisation	6 projets en réalisation
1 projet terminé	9 projets terminés

De plus, 11 opérations sont réalisées par le service pour un volume de travail d’environ 20 millions de francs.

Gestion des crédits extraordinaires

15 crédits d’investissements bouclés, soit :

F23 9500471	Divers bâtiments locatifs IV
F23 9700351	Ascenseurs – adaptation aux normes
F23 9600116	Divers bâtiments locatifs – Chauffage III
A43 9900515	Lausanne 114 – Institut Henri-Dunant
A41 9500267	Jeune 10 – Anciens abattoirs
A40 9700303	Pierre-Fatio 17 – Banques réfrigérées
A40 9800404	Vessy – terrains de football
A43 9800389	Service des sports – travaux divers

A43 9800412	Patinoire extérieure des Vernets + sono et chrono
A43 9500656	Divers bâtiments publics V
A43 9700365	Divers bâtiments publics – chauffage IV
A43 9500069	Hans-Wilsdorf 4 – Rénovation partielle
A43 9500094	Hans-Wilsdorf 4 – Sécurité patinoire
A43 9500097	Hans-Wilsdorf 4 – Réfection piscine
A43 9500101	Jeunes 10 – mise hors service frigo II

Ils ont été bouclés en 2001 et feront l'objet d'une procédure au Conseil municipal en 2002.

Agenda 21

Le service attache une grande importance à l'isolation des bâtiments et à l'étanchéité des vitrages par la pose de joints dans les battues.
Sur les chantiers, le tri des déchets se fait systématiquement, respectant ainsi la nouvelle loi cantonale sur la gestion des déchets du 20 mai 1999.
En 2000, début de la mise en place des poubelles vertes dans les appartements et aménagement de locaux containers pour les déchets organiques.

3.2.2.7 Service de l'énergie

Mission du service

Les missions du service de l'énergie liées à la *gestion du patrimoine* sont:

- Assurer la conduite et surveillance des installations thermiques qui équipent le patrimoine bâti propriété de la Ville.
- Entretenir les installations, en assurer la fiabilité d'exploitation et veiller au respect des normes et règlements les concernant.
- Procéder à l'achat de l'eau et des énergies auprès des différents fournisseurs pour l'ensemble des services municipaux.

S'agissant des missions concernant les *objectifs de politique énergétique et le développement durable*, on peut citer:

- Offrir l'appui nécessaire en ce qui concerne la conception et la réalisation des installations techniques qui équipent les bâtiments propriétés de la Ville, ainsi que l'intégration des principes du développement durable dans les projets de construction.
- Veiller à une utilisation rationnelle des besoins en énergie des bâtiments et des installations techniques et assurer la meilleure couverture possible de la demande énergétique résiduelle au moyen d'énergies renouvelables.
- Participer aux objectifs de politique énergétique définis au niveau cantonal et fédéral.

Structure, personnel et locaux

L'effectif du service comprend 28 postes, soit 27 à plein temps et 2 à temps partiel (50%).
Au 31.12.2001, l'effectif en personnel régulier du service s'élevait à 28 personnes. Elles occupaient 27 postes, laissant vacant un poste d'adjoint de direction suite au départ de son titulaire en cours d'année.

D'autre part, nous avons procédé à l'engagement temporaire de deux personnes qualifiées, dont le traitement a été pris en charge soit par le fonds de chômage de la Ville, soit par notre crédit affecté au personnel temporaire. Enfin, nous avons également offert à une étudiante un stage durant l'été.
L'occupation temporaire a représenté l'équivalent de 0,7 postes à plein temps, soit 2,5% de l'effectif total du service.

Activités et résultats d'exploitation

Statistique de consommation

Le bilan des consommations d'énergie s'établit et se compare de la manière suivante par rapport à l'année précédente :

- électricité : 40'262'000 kWh, en baisse de 939'000, soit -2,3%
- eau : 2'731'000 m3, en baisse de 222'000, soit -7,5%
- mazout : 5'498'000 litres, en baisse de 196'000, soit -3,4%
- gaz naturel : 1'463'000 m3, en baisse de 212'000, soit -12,6%

L'analyse du bilan permet d'observer une nette diminution des besoins en ce qui concerne les énergies de réseau. Ce résultat remarquable doit cependant, dans une mesure difficile à quantifier, être tempéré par les conséquences de l'introduction par le distributeur – les Services industriels de Genève – du passage au relevé annuel des compteurs pour une partie de nos contrats.

C'est notamment le cas pour la consommation d'électricité dans les bâtiments (-801'000 kWh, soit –2,5%). Cette diminution compense l'augmentation du même ordre de grandeur constatée au cours de l'exercice précédent. En ce qui concerne l'éclairage public (-138'000 kWh, soit –1,5%), une nouvelle baisse de la consommation est observée. Ce résultat encourageant s'explique par la poursuite de l'application du programme d'économie dont certains projets ont à nouveau été en partie financés par les ressources issues du *Fonds énergie des collectivités publiques.*

Mais le bilan chiffré le plus spectaculaire concerne une nouvelle fois la consommation d'eau. La diminution enregistrée en 2001 vient s'ajouter à celles des années précédentes et permet à notre municipalité de présenter un bilan global basé sur une consommation effective d'un tiers inférieure à celle d'il y a dix ans! C'est au cours des cinq derniers exercices que les efforts ont été les plus soutenus: depuis 1996, la consommation d'eau mesurée par un compteur (tarif Oc) a diminué de 17% alors que celle comptabilisée au tarif "jauge" (tarif Oj), qui concerne les fontaines, a chuté de 66%. Signalons une nouvelle fois la réussite de l'opération menée en collaboration étroite avec les collaborateurs du service d'entretien du domaine public de la division de la voirie, qui a permis, en cinq ans, de diminuer de 660'000 m3/an à 225'000 m3/an les besoins en eau de nos fontaines publiques.

Pour l'huile de chauffage, la diminution de la consommation s'explique par les données climatiques (-0,6%) et par une gestion des besoins plus efficace (-2,8%). Pour le gaz naturel, ces deux critères ne suffisent pas à expliquer l'importante baisse constatée. L'analyse détaillée par contrat montre des écarts annuels consécutifs à des transferts temporels de facturation de la part des SIG.

Gestion financière

L'exercice 2001 se caractérise par une sensible diminution des dépenses consacrées aux achats d'énergie : -4,2%, soit 798'000 francs de moins pour l'ensemble des rubriques du groupe 312 du plan comptable par rapport à l'exercice précédent. Dans le détail:

- électricité : 8'244'000 frs, en baisse de 340'000, soit -4,0%
- eau : 6'546'000 frs, en baisse de 420'000, soit -6,0%
- mazout : 1'576'000 frs, en baisse de 174'000, soit -9,9%
- gaz naturel : 1'052'000 frs, en hausse de 140'000, soit +15,4%
- én.therm.: 586'000 frs, en baisse de 4'000, soit - 0,7%

La diminution des dépenses pour les achats d'eau et d'électricité est le reflet de consommations moindres, dans des proportions semblables.

En ce qui concerne l'huile de chauffage, son prix a fortement baissé dès le mois de septembre du fait du ralentissement de l'économie mondiale. Ainsi, nos achats se sont effectués pour moitié durant le premier semestre au taux de 44,40 francs / 100 litres et le reste entre septembre et décembre à la valeur de 35,25 francs. Le solde de la consommation, soit une quantité de 2'985'000 litres, provient du transfert de nos anciens stocks obligatoires dans les citernes de bâtiments publics. Cette marchandise est inscrite au bilan pour une valeur de 18,80

francs les 100 litres. En tenant compte des frais de transfert, le gain réalisé par cette opération s'élève cette année à 600'000 francs environ.

Agenda 21

Comme chaque année, les activités et réalisations du service en relation avec l'agenda 21 ont été nombreuses. Parmi elles, il convient de citer plus particulièrement :

Gestion du patrimoine

- l'assainissement de 5 chaufferies aux normes de l'OPAir.
- la récupération et l'acheminement auprès d'une société de retraitement de 1,8 tonnes de lampes usagées, soit 10'700 tubes TL, ampoules économiques et lampes à décharge.
- le tri et la récupération des piles et du papier au sein du service, ainsi que leur acheminement auprès d'une société de recyclage.

Ingénierie & appui technique

- l'engagement actif dans de nombreux groupes de travail internes à notre administration, dans le but notamment de mieux prendre en compte les principes du développement durable dans les projets de construction ou de rénovation.
- une étude concernant les véhicules électriques et les carburants alternatifs basée sur une approche environnementale.
- un appui technique pour l'élaboration d'un Agenda 21 pour la Ville de Genève.

Maîtrise de l'énergie

- la mise en exploitation de la nouvelle installation solaire thermique pour le chauffage de l'eau des bassins extérieurs à la piscine des Vernets.
- l'étude pour la réalisation de deux installations solaires photovoltaïques, l'une intégrée en toiture de la future crèche de Chateaubriand et l'autre sur le site des Vernets dans le cadre des travaux prévus pour la Maison de quartier des Acacias.
- la poursuite des expériences et réalisations d'économie d'électricité par l'installation de stabilisateurs de tension pour l'éclairage public et les bâtiments.
- la poursuite de l'opération d'assainissement des fontaines publiques en collaboration avec les services de la voirie.
- l'étude pour la réalisation d'installations de récupération d'eau de pluie pour l'alimentation des laveuses, l'une sur le site de la voirie, rue François-Dussaud, et l'autre dans le quartier des Pâquis, dans le cadre des travaux de rénovation de l'école de la rue de Zürich.

Recherche & développement

- la publication d'un rapport sur l'expérience pilote d'analyse et d'utilisation du mazout vert pour les besoins en chaleur des bâtiments.

Mandats externes

- la mise à disposition des entreprises de chauffage de notre nouvelle application informatique pour la gestion des chaufferies, ainsi que des données météo journalières pour le suivi périodique des consommations sur notre site Internet.
- une collaboration active avec l'Etat de Genève (ScanE), concrétisée par notre participation à divers groupes de travail en relation avec les objectifs de la politique énergétique cantonale.

Information & communication

- une collaboration active avec diverses entités suisses et européennes, concrétisées par notre participation en tant que conférencier à divers séminaires, tant en Suisse qu'à l'étranger.

Commentaire sur les comptes de fonctionnement

Par rapport au budget voté, les comptes de fonctionnement 2001 du service de l'énergie laissent apparaître

- un déficit de charges de 461'000 francs (-8,8%)
- un déficit de recettes de 43'000 francs (-1,7%)

Ainsi, l'exercice reste globalement bénéficiaire, dégageant un excédent de 418'000 francs.

Les principaux écarts d'écriture sont:

Pour les charges

- des dépenses d'achat d'énergies inférieures de 122'000 francs (-18%) consécutives principalement à une écriture corrective de la part de la GIM concernant un transfert de charges lié à l'énergie thermique (rubriques 312).
- des fournitures de lampes aux différents services municipaux inférieures aux années précédentes (rubriques 314, -37'000 francs, soit –13%).
- des charges d'entretien nettement inférieures à la prévision (rubriques 314, -174'000 francs, soit –41%). Il s'agit des contrats confiés à des tiers concernant les installations de chauffage et de ventilation. Dès 2001, leur gestion est laissée à la responsabilité de notre service. A l'usage, on constate que les montants transférés se sont finalement révélés plus élevés que les charges effectives. En fait, on observe que plusieurs factures sont malgré tout restées imputées dans les comptes du service des bâtiments.
- une rubrique des pertes sur débiteurs qui laisse apparaître un solde positif non budgétisé de l'ordre de 100'000 francs environ, consécutif au paiement à la Ville, par la société SOPROL, de sa part de copropriété de stockage suite à la démolition de ses installations à La Plaine.
- les ressources issues du *Fonds énergie des collectivités publiques* pour le financement d'opérations de politique énergétique, non budgétisées, dont le montant entièrement compensé, soit 41'731 francs, apparaît à la fois en dépense (dépassement rubrique 311.31) et en recettes (434.90).

Pour les recettes

- la non perception par notre service des frais de promotion immobilière, pourtant budgétisés à 103'000 francs sous rubrique 438.34, suite à une décision de la direction des services financiers.

3.2.3 Division de la voirie

3.2.3.1 Etat des postes

Effectif au 31 décembre 2000	447,0
Effectif au 31 décembre 2001	454,5

Répartition des postes

Direction	9,5
Service logistique et technique	68,0
Service études et constructions	15,0
Service entretien du domaine public	69,0
Service levée des résidus ménagers et nettoiement du domaine public	293,0
Total	454,5

Mouvement du personnel

Engagements	34
Départs à la retraite	14
Démissions ou contrats non renouvelés	13
Décès	1
Mises à l'invalidité	4
Résiliations de contrats	0
Effectif au 31 décembre 2000	447,0

3.2.3.2 Logistique et technique

Les activités du Service logistique se sont poursuivies normalement durant 2001.

Parc de véhicules et engins immatriculés

80 véhicules et engins ont été préparés et présentés au Service des automobiles pour les visites périodiques, dont 56 par notre propre atelier et 24 par des réparateurs extérieurs.

- Répartition du parc:

Etudes et constructions	1
Logistique et technique	21
Entretien du domaine public	84
Levée et nettoiement	111
Total	217

- Mouvement:

Nouvelle acquisition	aucune
Renouvellements	2
Suppression	1

Plaintes déposées

Bris de glaces dans les abribus: 71 plaintes

Groupe d'intervention

Sur appel de la police, du Service d'incendie et de secours, du Service des agents de ville et du domaine public, des transports publics genevois et diverses autres provenances: 274 interventions, représentant 380 heures de travail, hors horaire.

W.-C. publics, abribus

Sont entretenus par les ateliers du Service logistique et technique: les W-C. publics et les abribus, propriétés de la Ville.
Une entreprise privée nettoie les W-C. publics à une cadence de 3-2-1 passages journaliers, selon l'endroit et le taux de fréquentation de l'édicule.

Une entreprise privée nettoie les abribus à raison de 200 passages hebdomadaires.

Manifestations et matériel de fête

La section a répondu à 1304 demandes de matériel émanant de sociétés diverses et de requérants privés, regroupés en quatre secteurs, soit : Ville (419), État (263), Communes genevoises (14), Associations culturelles, religieuses, sportives et divers (608).

Unité gestion véhicules

Le 19 avril 2000, le Conseil administratif a décidé le rattachement de l'Unité gestion véhicules au Service logistique et technique de la Division de la voirie, avec effet au 1er janvier 2001.

Une demande de crédit extraordinaire au Conseil municipal a été déposée afin d'accueillir les activités du Garage au sein de la voirie. Il est prévu que les travaux seront exécutés en 2002.

Dans l'intervalle, les réparations sur l'ensemble du parc automobile immatriculé de la Ville de Genève, hors SIS et Voirie, se déroulent dans les locaux du 18, rue Gourgas.

Sur environ 275 véhicules et engins spécifiques répertoriés pour 2001, 577 interventions ont été effectuées dans les locaux de l'Unité gestion véhicules et 54 préparations aux visites périodiques pour le SAN ont été réalisées. De plus, 35 demandes ou modifications d'immatriculation de véhicules ont été comptabilisées.

3.2.3.3 Service études et constructions

L'année 2001 a été marquée par l'ouverture d'un important chantier de construction de collecteurs à régime séparatif eaux usées/eaux pluviales entre la place des Philosophes et le boulevard Carl-Vogt, en passant par les rues Georges-Leschot, Vignier, la traversée de la plaine de Plainpalais et la rue Patru.

D'autre part, le chantier de reconstruction et d'équipement d'assainissement de la rue des Alpes, entre le quai du Mont-Blanc et la rue de Berne, a été achevé par la pose des revêtements bitumineux définitifs au mois d'août 2001.

La poursuite des travaux à la route de Chêne, sur le tronçon compris entre l'avenue de l'Amandolier et Grange-Canal, se sont développés de façon spectaculaire durant le mois de juillet 2001 par l'arrachage de l'ensemble des voies de tram sur ce tronçon et la repose de la nouvelle voie direction centre-ville. Ces travaux ont nécessité la fermeture à la circulation générale privée et au transbordement par bus du trafic TPG pendant une quinzaine de jours.

D'autres secteurs en chantier ont été terminés, à savoir, la rue Marie-Brechbuhl, l'ensemble des abords de la couverture des voies CFF entre les ponts des Délices et de l'avenue d'Aïre.

D'autres travaux de moindre importance ont été engagés en 2001, à savoir par exemple le chemin de la Rochette (accès à des bâtiments en fin de construction) et avenue Giuseppe-Motta sur le tronçon compris entre la rue Maurice-Braillard et le chemin des Genêts pour l'équipement d'assainissement.

Etudes et projets en cours

En ce qui concerne les principaux objets citons plus particulièrement :
- la construction d'un collecteur d'eaux pluviales entre Châtelaine et le Rhône;
- le boulevard de la Cluse (zone accès Hôpital);
- l'avenue Dumas (en relation avec la nouvelle école Peschier);
- les rues Dizerens et Masbou (en relation avec de nouvelles constructions immobilières et la réalisation de collecteur eaux usées/eaux pluviales jusqu'au quai Charles-Page;
- les rues des Marronniers, de la Flèche et de la Chapelle (nouveaux immeubles);
- la place de la Navigation;
- les rues du Môle et du Léman;
- la rue Sautter;
- la rue de la Rôtisserie et son prolongement jusqu'à la rue d'Italie;
- le square de Chantepoulet;
- la route des Franchises;
- la place Châteaubriand et ses abords (en coordination avec la réalisation d'équipements publics Ville de Genève);
- la place des Nations et ses abords;
- la route de Ferney (tronçon place des Nations/avenue de l'Ariana);
- la place des Alpes;
- la rue de Beaulieu (suppression de cette artère, agrandissement du parc des Cropettes et accès au futur CO de Montbrillant);
- le réaménagement et la reconstruction, y compris du réseau public d'assainissement, du domaine public aux abords du nouveau musée d'Ethnographie de la place Sturm;
- diverses études en relation avec "les transports collectifs 2005" et "circulation 2000":
    - diverses études d'actualisation du plan directeur des égouts de la Ville de Genève, en vue d'étendre la mise en place d'un réseau séparatif de collecteurs EU/EP;
- diverses études en relation avec les demandes de renseignements émanant de privés, dans le cadre de la définition du nivellement et de l'alignement du domaine public.

Travaux financés par des crédits extraordinaires

En cours ou achevés en 2001 :
- le collecteur EP "Champel – Philosophes – Arve";
- l'avenue Giuseppe-Motta (collecteur EP tronçon rue Maurice-Braillard/chemin des Genêts);
- le chemin de la Rochette;
- le domaine public aux abords de la couverture des voies CFF de St-Jean-(avenue des Tilleuls, rue des Confessions, chemin Furet);
- la rue des Alpes (quai du Mont-Blanc – rue de Berne);
- la route de Chêne (av. de l'Amandolier – Grange-Canal;
- la rue Châtelain;
- le lieu-dit "Croix-du-Bois-Gentil" à l'avenue Soret.

2.2.3.4 Service entretien du domaine public

Chaussées et trottoirs

En collaboration avec les services publics, les principaux travaux suivants ont été réalisés par des entreprises privées :

Arrêts T. P.G. : rue Diday, rue des Eaux-Vives, voie bus entre le quai Gustave-Ador et l'avenue William-Favre, Cours de Rive, rue de la Terrassière, Villereuse, Roche, rond-point de Plainpalais.

Voies bus : rue Cornavin, rue de Lyon tronçon rue des Délices – rue Tronchin

Pistes et Bandes cyclables : 4810 m. ont été réalisés, soit pistes : 800 m. Bandes : 1600 m . Contresens (marquage et/ou signalisation verticale) : 890 m. Autres 1520 m. (mixité avec piétons, rues à trafic modéré, etc.).

Abaissements de trottoirs : 230

Réfections et reconstructions de chaussées : quai Gustave-Ador, tronçon place des Marronniers - Genève-Plage, rue des Allobroges, rue Pierre-Fatio, chemin Frank-Thomas (passage à niveau), route des Jeunes hauteur carrefour de l'Etoile, route des Jeunes carrefour rue François-Dussaud, rue des Peupliers, boulevard du Pont-d'Arve tronçon rue de Carouge - rue Micheli-du-Crest (réfection de la voie de gauche), rue Cornavin, carrefour rue Hoffmann – rue Schaub, rue de Lyon tronçon rue des Délices – rue Tronchin.

Modifications et réfections de trottoirs : rue Michel-Chauvet, rue Henri-Christiné, rue de la Coulouvrenière, rue du 31 Décembre, rue Du-Bois-Melly (trottoir traversant), rue des Pavillons angle rue Du-Bois-Melly, rue François-Dussaud angle rue Boissonnas, route de Florissant angle Eugène-Pittard, chemin Frank-Thomas devant la caserne des pompiers, avenue Godefroy (trottoir traversant), rue Ami-Lullin, route des Jeunes tronçon pont de Saint-Georges - rue François-Dussaud, place Neuve entrée des Bastions, quai Charles-Page hauteur rue des Battoirs, rue du Parc (trottoir traversant), rue des Pavillons, boulevard Saint-Georges, rue Viguet, rue de Villereuse, rue de la Prairie, rue Plantamour tronçon rue Alfred-Vincent – rue de Monthoux, rue des Délices angle rue des Charmilles, rue du Jura tronçon rue Gutenberg – rue de Lyon, chemin des Crêts, chemin Pasteur, carrefour rue Hoffmann – rue Schaub, rue de Lyon, quai des Arénières, route des Péniches, rue des Garages angle rue Dejean, avenue de la Paix angle chemin Rigot.

Modification et réfection de trottoirs suite à la construction d'immeuble : rue du Colombier 2, rue de la Poterie 3.

Bennes enterrées : avenue Théodore-Flournoy, place du Pré-l'Evêque, rue de Moillebeau, avenue Ernest-Pictet (2x).

Travaux directs : à part les travaux courants d'entretien du domaine public, les équipes travaux ont réalisé, plus particulièrement :
32 réparations de barrières, 55 remises en place de bornes en simili, 119 réparations de bornes non lumineuses, construction de 20 cassis handicapés, remplacement de 10 grilles et regards, 161 réparations de chaussée en enrobé, béton, pavés, 110 réparations de trottoirs en béton, enrobé, pavés, 2 boucles pour chaînes, remise en état de 19 fontaines, 10 entourages d'arbres, réparation de 3 glissières métalliques, 87 interventions pour poses de potelets et épingles deux-roues, 6 interventions sur fosses à benne, 90 réparations et poses de potelets, 49 réparations en tapis froid, 2 sondages, 21 raccords à l'égout,101 divers travaux.

Marquages : les entreprises privées mandatées par la Ville et les équipes de marquages du service ont respectivement posé, à raison de 25 % et 75 % :
81 km de peintures et de matières à deux composants, 4'198 signes de balisage (tels que flèches, triangles, inscriptions de stop, bus, car, taxi, vélo), 1841 m2 de passages pour piétons, 150 m2 de surface rouge, ainsi que 14 "Kit-école" et 79 logos "Plan Piéton".

Dans les mêmes proportions, soit 25 % et 75 %, les entreprises et les équipes ont supprimé :
10,9 km de marquage par l'application d'une peinture et par rabotage 491 signes de balisage et divers rabotages.

Canalisations

Travaux divers : construction d'un collecteur EC carrefour route de Florissant - avenue Eugène-Pittard, mise en séparatif : rue de Lausanne, rue des Peupliers.

Changement de regards sur collecteurs : 56

Interventions : 7 pour caler des regards, 16 pour déboucher des écoulements de fontaines, 6 pour remplacer des regards,15 pour remplacer des grilles, 30 pour nettoyer ou déboucher les fosses à bennes, 35 pour nettoyer ou déboucher des WC publics.

Au moyen de véhicules ad hoc (aspirateurs de boue ou cureuses) il a été nettoyé 7'800 sacs d'eaux pluviales et retiré 1'245 tonnes de boue et de déchets divers, soit 160 kg par sac EP.

120 tonnes de boue et résidus divers ont été retirés des collecteurs, dont 100 tonnes des séparateurs du garage de la voirie.

Ouvrages d'art

Les travaux suivants ont été entrepris : réfections des marches de l'escalier du Port Noir, pont de Carouge (essais sur consoles), escalier promenade des Lavandières, GTRB captage d'eau entrée place de Hollande et réfection des joints 5ème étape, construction d'une estacade sur le quai du Mont-Blanc, construction d'un pont flottant sous le pont du Mont-Blanc.

Inspection du domaine public

Surveillance de travaux de tiers sur le domaine public:
- 898 demandes de permission d'ouvertures de fouilles ont été préavisées par notre service.
- 1 autorisation pour des ancrages, pieux etc. a été accordée.
- 72,39 % des demandes émanaient des services publics.

Monuments

Nettoyage et entretien de 81 oeuvres (sculptures, statues, monuments) situées sur le domaine public.

Fontaines

Outre le nettoyage, l'hivernage, l'estivage et l'entretien courant, les travaux suivants ont été effectués :
suite des travaux pour la mise en recyclage du bassin place de-Neuve, restauration complète des installations de recyclage des bassins du Monument Brunswick, fontaines mise sur minuterie : rue des Buis, av. Weber, place des Volontaires, quai Gustave-Ador, réfection de bassins : 47 route de Florissant, parc Mon-Repos, place des 22 Cantons, Grand-Rue 21, sécurisation de bassin : parc Mon-Repos, place de-Neuve, place des 22 Cantons, réparation de pompes : place du Molard, rue de Montbrillant, intervention pour raccordement électrique et sanitaire : bassin des Réformateurs, nouveau raccordement : rue de la Puiserande, nouvelle mise à l'égout : Bois-de-la-Bâtie, création d'une gaine de liaison : rue d'Ermenonville, suppression : bd. James-Fazy, nouveau tableau électrique : rue de Carouge, restauration de fontaines bornes, nouvelle installation : rue des Pavillons.

Travaux divers

Nettoyage de graffitis : 251 interventions dont 142 dans le cadre de la campagne "Genève, Ville Propre".

Barrières et clôtures : nettoyage du mur du parc des Bastions, réparation et restauration des barrières type Menn & Lullin du quai Capo-D'Istria 1ère étape, réparation ponctuelle des portails du Jardin Botanique, suite de la restauration de la barrière de la promenade du Lac.

Plaques de rues : 225 plaques posées, dont 80 pièces neuves, 1483 interventions pour nettoyage de plaques.

Abribus : 24 abris posés.

Panneaux SGA posés : 1415 supports "papier", 52 supports "lumineux".

Mobilier urbain : ont été posés 685 épingles à vélos, 554 potelets "Ville de Genève", 61 barrières "Ville de Genève".

2.2.3.5 Service levée des résidus ménagers et nettoiement du domaine public

Section levée des résidus ménagers

Population

Au 31 décembre, la population urbaine était de:	179 437	habitants
L'année précédente, elle était de:	177 692	habitants
L'accroissement de la population est donc de:	+ 0,98	%

Collectes

Collecte des déchets incinérés (en tonnes)		Déchets Ménagers		Autres
Ordinaires, levés par les véhicules du service		52 229,90		
Ordinaires, levés sous contrats		1 080,00		
Fraction d'objets volumineux		988,13		
Marchés de détail				685,76
Déchets de nettoiement				
Balayures				3 538,71
Feuilles mortes				569,19
	Totaux	54 298,03		4 793,66
	Total		59 091,69	
Collecte des déchets valorisés (en tonnes)				
Accumulateurs automobiles		10,49		
Aluminium et fer blanc		46,60		
Bois		1 010,93		
Ferraille		419,97		
Feuilles mortes		32,40		
Matières organiques		1 662,74		
Piles usagées		11,07		
Pneus usagés récupérables		16,99		
Textiles		356,90		
Verres usagés		3 620,07		
Vieux papiers et cartons		8 396,10		
	Total	15 584,26		
OREA				
Electroménagers et électroniques de loisirs		202,17		
Matériel informatique et bureautique		10,09		
Télévisions		42,96		
	Total	255,22		
Total de la collecte des déchets valorisés (en tonnes)		15 839,48		
Collecte de déchets spéciaux (en tonnes)				
Curage de canalisations et sacs		1 425,72		
Huiles, carburants, peintures et divers		110,46		
	Total	1 536,18		
Total des résidus collectés (en tonnes)		76 467,35		

Déchets ménagers ordinaires et valorisés en kg par habitant	**2001**	**2000**
Poids annuel	390,88	394,88
Poids journalier	1,07	1,13

Part de la récupération de déchets valorisés:	**2001**	**2000**
Poids annuel	88,27	71,34
Poids journalier	0,24	0,20

Détail et comparaison, sur deux ans, des collectes pratiquées sur le territoire communal

Détail de la collecte des résidus ménagers incinérés (en tonnes)		2001	2000
Levée deux fois par semaine sur chaque rive de la commune			
Les fractions constitutives:			
- Ordinaires, levés par les véhicules du service		52 229,90	53 337,20
- Ordinaires, levés sous contrats		1 080,00	1 146,13
- Objets volumineux		988,13	933,12
	Total	54 298,03	55 416,45
Poids annuel par habitant en kg:		302,60	311,87
La variation en % est donc de:	- 2,97		

Détail de la collecte des objets volumineux (en tonnes)		2001	2000
Levée tous les jours ouvrables sur rendez-vous.			
Les fractions constitutives:			
- Matières et objets incinérés		988,13	933,12
- Matières et objets revalorisés:			
. Accumulateurs automobiles		10,49	11,13
. Bois		1 010,93	995,19
. Ferraille		419,97	413,20
. Pneus usagés		16,99	19,28
Total matières et objets revalorisés		1 458,38	1 438,80
OREA			
Electroménagers et appareils électroniques de loisirs		202,17	181,81
Matériel informatique et bureautique		10,09	21,39
Télévisions		42,96	42,03
Total OREA		255,22	245,23
	Total	2 701,73	2 617,15
Poids annuel par habitant en kg:		15,06	14,73
L'accroissement en % est donc de:	2,23		

Statistiques sur les objets collectés		Année	Moyenne mensuelle
Armoires		3 861	322
Canapés		4 675	390
Chaises		11 265	939
Cuisinières		1 717	143
Fauteuils		3 615	301
Frigos		2 485	207
Lits		2 899	242
Machines diverses		1 398	117
Matelas		5 789	482
Meubles divers		14 246	1 187
Matériel informatique et électronique		465	39
Planches à repasser		915	76
Pneus usagés		796	66
Rouleaux de moquette		2 835	236
Sommiers		1 837	153
Tables		2 571	214
Télévisions		1 234	103
Divers autres objets		50 071	4 173
	Totaux	112 674	9 390
Pour effectuer cette collecte, les véhicules ont parcouru (km):		35 052	2 921

La part totale de la collecte des objets volumineux représente 4,98 % du poids total des déchets ménagers collectés sur le territoire communal

Détail de la collecte des vieux frigos

	Nombre	Taxe F	Coût F
Frigos sans vignettes	1 990	75	149 250
Frigos avec vignettes	495		
Total	2 485		

Détail de la collecte de déchets spéciaux (en tonnes)		**2001**	**2000**
Curage de canalisations et sacs		1 425,72	1 343,87
Huiles, carburants, peintures et divers		110,46	125,16
Total		1 536,18	1 469,03
L'accroissement en % est donc de:	4,57		

Détail des collectes de déchets valorisés		**2001**	**2000**
Collecte de l'aluminium et du fer blanc (en tonnes)			
Emplacements à disposition au 31 décembre: 63			
Jusqu'en 1998, seul l'aluminium était collecté			
Depuis 1999, l'aluminium et le fer blanc (boîtes de conserve) sont collectés ensemble		46,60	38,81
Poids annuel par habitant en grammes:		259,70	218,41
L'accroissement en % est donc de:	18,90		

Collecte du bois (en tonnes)		**2001**	**2000**
Le bois est essentiellement récupéré à partir des objets volumineux déconstruits au sein de la Division de la voirie.		1 010,93	995,19
Poids annuel par habitant en kg:		5,63	5,60
L'accroissement en % est donc de:	0,59		

Collecte de la ferraille (en tonnes)		**2001**	**2000**
La ferraille est principalement récupérée à partir des objets volumineux déconstruits au sein de la Division de la voirie.		419,97	413,20
Poids annuel par habitant en kg:		2,34	2,33
L'accroissement en % est donc de:	0,65		

Collecte des matières organiques (en tonnes)
Au 31 décembre, 48 722 habitants collecteurs ont participé à la récupération des matières organiques.
C'est un nombre de 2 160 immeubles qui a été équipé de récipients prévus à cet effet selon le descriptif suivant:

Supports sacs	473	unités
Conteneurs 140 L.	1 485	unités
Conteneurs 800 L.	200	unités
Total	2 158	unités

		2001	**2000**
Le total de la matière collectée est de:		1 662,74	1 094,00
Poids annuel par habitant collecteur en kg:		34,13	43.76
La variation en % est donc de:	- 22,01		

La collecte des piles usagées (en tonnes)	**2001**	**2000**

Emplacements à disposition dès le 1er janvier 2000:			
Installation systématique de récipients à tous les points de récupération du verre		11,07	6,82
Poids annuel par habitant en grammes:		61,69	38,38
L'accroissement en % est donc de:	60,74		

La collecte des pneus usagés récupérables (en tonnes)		**2001**	**2000**
Cette fraction de déchets est acheminée chez un récupérateur spécialisé en la matière			
Les pneus sont rechapés et revendus à l'exportation		16,99	19,28
Poids annuel par habitant en kilos :		0,01	0,01
La variation en % est donc de:	- 12,73		

La collecte des textiles et vêtements usagés (en tonnes)		**2001**	**2000**
Cette collecte est effectuée par la Coordination des oeuvres d'entraide genevoises pour la récupération par conteneurs de vêtements, textiles et chaussures usagés. Elle a été créée sous l'égide de l'ACG (Association des communes genevoises).		356,90	204,46
Poids annuel par habitant collecteur en kg:		1,99	1,15
L'accroissement en % est donc de:	72,86		

Collecte des verres usagés (en tonnes)		**2001**	**2000**
La collecte du verre est mandatée à un récupérateur. Emplacements à disposition au 31 décembre : 103			
		3 620,07	3 414,98
Poids annuel par habitant en kg:		20,17	19,22
L'accroissement en % est donc de:	4,97		

Collecte des vieux papiers et cartons (en tonnes)		**2001**	**2000**
Cette collecte s'effectue en porte-à-porte tous les mercredis sur les deux rives de la commune.		8 396,10	8 124,26
Poids annuel par habitant en kg:		46,79	45,72
L'accroissement en % est donc de:	2,34		

OREA		**2001**	**2000**
Collecte des appareils électroménagers et électroniques de loisirs (en tonnes)		202,17	181,81
Poids annuel par habitant en kg:		1,13	1,02
Collecte du matériel informatique et bureautique (en tonnes)		10,09	21,39
Poids annuel par habitant en kg:		0,06	0,12
La collecte des télévisions usagées (en tonnes)		42,96	42,03
Poids annuel par habitant en kilos:		0,24	0,24
Total OREA		255,22	245,23
L'accroissement en % est donc de:	4,07		

Part des déchets valorisés

La part totale des déchets valorisés représente: 22,58 % du poids total des déchets ménagers collectés

Levée des résidus concernant les commerces hors tolérance (en tonnes)		2001	2000
Cette collecte est effectuée par deux entreprises de la place.			
Pour la rive droite: Sauvin-Schmidt			
Pour la rive gauche: Muller Voirie Service			
Echappent à cette statistique les commerces ou entreprises qui évacuent leurs déchets par leurs propres moyens		14 046,46	14 014,14
L'accroissement en % est donc de:	0,23		

Actions information

- Distribution à tous les ménages de la ville d'un calendrier annuel plurilingue concernant la gestion des déchets sur le territoire communal.
- Sensibilisation par voie d'affichage sur les véhicules poids lourds de la Division en ce qui concerne les divers tris sélectifs.
- Campagne de proximité et information personnalisée par voie de courrier prodiguées aux propriétaires d'immeubles, régies, concierges et commerces concernant la séparation des vieux papiers et des verres usagés des ordures ménagères.
- Campagne de proximité et information personnalisée aux régies, concierges et habitants de la commune par démarchage en ce qui concerne le tri sélectif des déchets compostables.
- Sensibilisation par voie d'affichage sur les véhicules poids lourds de la Division en ce qui concerne les débarras sauvages d'objets volumineux.
- Campagne de proximité et sensibilisation sur les marchés communaux concernant le tri sélectif des matières organiques, les vieux papiers et cartons, ainsi que les verres usagés.

Section nettoiement du domaine public

Collecte des balayures et déchets (en tonnes)		2001	2000
Il a été collecté sur le domaine public:			
- Balayures		3 538,71	3 512,33
- Feuilles mortes impropres		569,19	707,06
- Feuilles mortes revalorisées		32,40	26,86
	Total	4 140,30	4 246,25
La variation en % est donc de:	- 2,50		

Infrastructures de proximité

La population de notre commune bénéficie d'infrastructures encourageant les réflexes élémentaires incitant la propreté en milieu urbain.

Inventaire au 31 décembre:

Corbeilles à déchets	2 404
Caninettes	201

Viabilité hivernale

Alertes gel ou neige occasionnant des sorties saumure les:

– 2 mars
– 14 décembre
– 15 décembre
– 22 décembre

Alertes neige occasionnant des véhicules équipés de lames et saleuses les:

– 2 mars
– 26 décembre
– 27 décembre

Actions information

- Différentes actions de sensibilisation du public au moyen d'encarts "Avec nous pour une Genève propre" diffusés dans divers supports médiatiques.
- Information de proximité et sur les marchés communaux dans les quartiers de la ville concernant l'utilisation des distributeurs de sacs pour les déjections canines (Caninettes), ainsi que sur l'éducation des chiens avec le slogan "Un super chien c'est un super maître".
  Distribution gratuite de caninettes portables.
  Démonstration de clubs canins sur les quais.